

LES APPELS SE MULTIPLIENT POUR SOUTENIR LES ENTREPRISES ET LES TRAVAILLEURS

LES PREMIÈRES MESURES TOMBENT

Page 2

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

**LE
FORMIDABLE
ÉLAN DE
SOLIDARITÉ
DES ALGÉRIENS**

Page 4

ISSN : 1112-7449

MIDI

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 3966 | Jeudi 9 avril 2020 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**1.572 CAS
CONFIRMÉS
ET 205 MORTS
ENREGISTRÉS**

Page 16

CONFINEMENT ET EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

LES SYNDICATS DE L'ÉDUCATION AVANCENT TROIS SCÉNARIOS

Pages 3



PRÉSIDENTE

**TEBBOUNE NOMME UN
DIRECTEUR GÉNÉRAL
ADJOINT DE LA DGS**

Page 16



LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

**L'ARMÉE DÉTAILLE
SON PLAN
DE BATAILLE**

Page 2

FABRICATION DE
LA CHLOROQUINE PAR SAÏDAL

Les précisions du ministre de l'Industrie

Ferhat Aït Ali, ministre de l'Industrie, était hier en visite au siège du groupe pharmaceutique Saïdal. Fortement sollicité depuis le début de l'épidémie du coronavirus, le groupe public devrait se mettre à fabriquer aussi de la chloroquine. "Techniquement, il n'y a aucun problème", a indiqué le ministre après sa rencontre avec le premier responsable de l'entreprise. "Avec les moyens techniques et les effectifs de Saïdal, il n'y a pas de problème. Le seul problème c'est la matière première et elle sera là dans 10 ou 15 jours", a assuré Aït Ali. S'il admet que la situation actuelle impose au pays de se constituer des stocks suffisants pour parer à toute éventualité, le ministre ne souhaite néanmoins pas voir des surplus de stocks qui s'avèreraient inutiles. "Il nous faut certes des stocks de chloroquine, mais les stocks déclarés sont suffisants pour soigner 324.000 cas, d'après le ministère de la Santé. Nous ne devons pas paniquer, le total des cas soignés à la chloroquine est de 626. On ne peut pas constituer des stocks énormes d'un produit qui, avant le coronavirus, n'était pas très demandé. Il y avait un seul laboratoire en Algérie qui avait une petite quantité parce qu'il était destiné à des maladies non endémiques. Aujourd'hui, nous avons les moyens techniques, nous nous tenons prêts, mais il ne faut pas faire dans la panique", a-t-il dit, rappelant que, il y a quelques années, le pays avait importé un vaccin antigrippal pour 700 milliards de centimes, arrivé juste à la fin de l'épidémie.

R. N.

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

L'Armée détaille son plan de bataille

L'ANP est prête pour participer à la lutte contre le Covid-19. "Nous avons l'habitude. Quand la situation est dangereuse, l'armée et la santé militaire peuvent y faire face", affirme le directeur central de la santé militaire de l'ANP, dans une vidéo postée sur le site du MDN.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Au niveau des hôpitaux militaires, "nous avons installé des caméras thermiques, et dès que quelqu'un a de la fièvre il est signalé et isolé, qu'il s'agisse d'un civil ou d'un militaire, pour un examen approfondi. des caméras thermiques sont installées au niveau de l'hôpital central (Ain Naâdja), au niveau des hôpitaux régionaux d'Oran et de Constantine, ainsi que l'hôpital spécialisé de Staoueli", explique le directeur central de la santé militaire de l'Armée nationale populaire (ANP), dans une vidéo publiée sur le site du MDN. "Au niveau des unités de l'armée, il y a un médecin généraliste qui contrôle les éléments, dès qu'il remarque une fièvre, une toux ou un malaise grippal, il oriente le malade vers l'hôpital régional, où il est pris en charge par des spécialistes en infectiologie qui lui passent une radiographie des poumons. Dans le cas où le malade présente des signes positifs, il est immédiatement hospitalisé et placé en confinement à l'hôpital



en attendant les résultats du dépistage. Si les résultats sont positifs, on commence le traitement", détaille le même responsable. Il ajoute que "70 % des capacités des hôpitaux de la médecine militaire sont réservés au Covid-19, et tous les malades, militaires ou civils, y sont admis. Nous avons créé un couloir dédié au coronavirus, afin de ne pas mélanger les malades ordinaires de ceux atteints du Covid-19 qui sont très contagieux". La médecine militaire assure disposer du protocole de traitement validé par la santé publique à base de chloroquine, selon le même responsable qui assure que les éléments de l'ANP donnent l'exemple en matière de respect des mesures de prévention pour se protéger et protéger leur entourage contre le Covid-19. "Il s'agit d'une situation particulière où l'individu doit se discipliner lui-même", appuie-t-il. Le directeur central de la santé militaire prévient toutefois que "les capacités de réanimation au niveau national et au sein de l'armée sont limitées tant en nombre de lits, de réanimateurs que de médecins réanimateurs. On ne peut pas soigner des cen-

taines de malades, ce n'est pas possible. Dans les pays développés qui disposent de plus de moyens que nous, on a vu qu'ils sont dépassés dans leurs capacités de réanimation par le nombre important de malades", relève-t-il.

L'armée prête à aider la santé publique

Par ailleurs, il y a lieu de souligner que les hôpitaux de campagne sont un autre atout qui vient en appoint aux hôpitaux militaires. Ils ont "l'avantage d'être autonomes et peuvent être installés n'importe où", selon le même responsable. Le directeur central de la santé de l'ANP annonce que "l'armée a renouvelé son parc d'ambulances qui étaient assemblées dans l'usine Mercedes à Tiaret. À l'aéroport militaire de Boufarik, des avions sont équipés et sont capables de transporter jusqu'à huit malades en réanimation et même les cas les plus graves". Le responsable assure que "l'Armée nationale populaire est prête à aider la santé publique si celle-ci sollicite son aide".

R. R.

APPELS AU SOUTIEN DES ENTREPRISES ET DES TRAVAILLEURS

Des premières mesures annoncées

PAR RACIM NIDAL

Les appels à soutenir le secteur économique, fortement impacté par la crise du coronavirus, se multiplient et les premières mesures commencent à tomber. Chose rare, la centrale syndicale UGTA et pratiquement tout ce que le pays compte comme organisations patronales ont signé une déclaration commune pour exprimer leur préoccupation concernant "les conséquences de cette crise sur l'outil de production nationale et sur l'emploi". Aujourd'hui, l'entreprise algérienne, publique et privée, "évolue dans un contexte difficile et rencontre un certain nombre de contraintes dont les charges d'exploitation courante obèrent sa trésorerie. Elle demeure attentive et réactive aux décisions des pouvoirs publics pour la préservation de l'emploi et la cohésion sociale", lit-on dans la déclaration. De plus, "la situation de crise sanitaire et les mesures de confinement ont vu certaines entreprises cesser leur activité ou sa réduction, ceci est préjudiciable sur l'emploi et sur la production nationale", soulignent les signataires. Le Cercle de réflexion autour de l'entreprise (Care) s'est lui aussi exprimé sur la situation de la sphère économique, mettant l'accent sur la détresse des travailleurs du secteur privé, contraint à cesser l'activité sans garantie

de continuer à percevoir leur salaire. "Le gouvernement a pris la décision de libérer la moitié des employés de la fonction publique tout en maintenant le versement de leurs salaires. Les personnels des entreprises publiques semblent avoir bénéficié de la même orientation, y compris pour celles d'entre elles qui sont forcées à l'arrêt de leurs activités. Le problème demeure néanmoins entier pour les employés du secteur privé et particulièrement pour tous les employés relevant du secteur informel et qui, dans l'incapacité de travailler, perdent ainsi la seule source de revenu à laquelle ils pouvaient accéder", écrit le Cercle dans une longue contribution publiée ce mardi 7 avril.

Un revenu exceptionnel pour les travailleurs de l'informel

Le Care propose d'instituer un revenu exceptionnel pour ces travailleurs qu'il estime au nombre de 5 millions. Le coût de l'opération est estimé à 150 milliards de dinars. Simultanément, les premières mesures ont commencé à tomber. Toujours ce mardi, la Banque d'Algérie a décrété une série de mesures exceptionnelles à l'effet d'atténuer les effets de la crise du coronavirus sur l'économie nationale. La Banque d'Algérie a autorisé les banques de la place à "reporter le paiement des tranches de crédits, arrivant à échéance,

ou procéder au rééchelonnement des créances de leur clientèle, ayant été impactée par la conjoncture induite par le Covid 19." Elles peuvent même "consentir de nouveaux crédits à la clientèle ayant bénéficié des mesures de report ou de rééchelonnement". Intervenant, toujours ce mardi sur la radio nationale, le ministre de l'Industrie, Ferhat Aït Ali, s'est voulu rassurant. "On va prendre des mesures pour la sauvegarde des entreprises publiques et privées. Ce sera des mesures provisoires. Je viens d'ailleurs d'apprendre que la Banque d'Algérie a autorisé les banques de rééchelonner les crédits des entreprises jusqu'au mois de septembre. C'est pour que les entreprises puissent disposer de leur argent et l'utiliser pour l'exploitation. Car il est inconcevable que les entreprises déjà souffrant d'un sous-effectif à cause du coronavirus soient en plus pressées par les banques. Il y aura d'autres mesures", a-t-il promis. Pour lui, la crise sanitaire en cours a "quelque part servi de stimulateur pour le programme de réformes déjà élaboré. Cela est valable par exemple pour le caractère stratégique de la production nationale. Nous sommes face à une situation dans laquelle il est difficile d'importer les marchandises que nous ne produisons pas. On va donc essayer d'élargir le spectre des activités qui ont besoin d'être développées localement". Concernant les facilités

douanières accordées exceptionnellement aux importateurs, notamment d'équipements médicaux, Aït Ali a expliqué qu'il "faut éviter la précipitation pour identifier les produits dont le pays a réellement besoin et en quelles quantités, pour éviter d'importer en surplus".

L'UGTA plaide pour la prise en charge des "petits métiers"

Les appels à prendre en charge les travailleurs impactés par l'arrêt de l'activité à cause de la crise du coronavirus se multiplient. Hier, c'est le secrétaire général de l'UGTA qui est monté au créneau pour réclamer une assistance particulière de la part de l'état pour les métiers libéraux et artisanaux. "Nous avons tendance à parler uniquement des entreprises et des salaires de leurs employés, mais il faut parler aussi des petits métiers. Eux aussi ils doivent bénéficier d'une assistance et d'un suivi pour pouvoir trouver des mécanismes (d'aide)", a déclaré Salim Labatcha sur les ondes de la Radio nationale. "C'est des petits métiers qui ont leur importance dans notre vie quotidienne et qui méritent d'être accompagnés et d'être pris en compte au même titre que les entreprises", a-t-il ajouté.

R. N.

CONFINEMENT ET EXAMENS DE FIN D'ANNÉE

Les syndicats de l'Éducation avancent trois scénarios

Le confinement sanitaire instauré pour lutter contre le Covid-19 pose des questionnements sur le devenir de l'année scolaire et surtout les examens de fin d'année.

PAR LAKHDARI BRAHIM

Officiellement, les élèves des trois paliers (primaire, moyen et secondaire) dont les vacances scolaires ont été avancées au 12 mars au lieu du 19 du même mois, devraient reprendre les cours à la fin du confinement prévu pour le 19 avril courant. Rien n'en est moins sûr cependant, la reprise sera tributaire de l'évolution de la situation épidémiologique dans le pays. Même si le ministère de l'Éducation nationale n'a pris aucune décision concernant notamment les examens de fin d'année (5^e, BEM et Bac), du côté des syndicats, trois scénarios sont avancés : levée du confinement et maintien des examens de fin d'année, report des examens de fin à septembre et comptabilisation des deux premiers trimestres pour le passage en classe supérieure.

Pas encore de vision claire

Le point commun est que l'année scolaire n'est pas encore compromise, et même si l'on venait à prolonger le confinement au-delà du 19 avril, il reste encore des marges de manœuvre et, au pire des cas, les élèves pourraient être examinés sur les deux trimestres passés qui représentent plus de 75 % du programme annuel. Concernant les examens de fin d'année, les avis sont mitigés entre ceux qui prônent le report des épreuves pour les classes d'examen, notamment le baccalauréat, au mois de septembre, et ceux qui préfèrent temporiser en attendant une meilleure visibilité. Le coordinateur national du Conseil national autonome des professeurs de

l'enseignement secondaire et technique (Cnapest), Messaoud Boudiba, juge qu'il est encore trop tôt de se prononcer sur la question des examens de fin d'année.

"Nous n'avons pas de données vérifiées sur la situation sanitaire dans le pays, nous n'avons pas de vision claire à court et à moyen termes sur la levée du confinement. Même les spécialistes se projettent tous les quinze jours. En ce qui nous concerne, nous attendrions la fin du mois d'avril, voire le début de la première semaine du mois de mai, la situation sera plus claire. Si nous voyons que le confinement se poursuivra jusqu'à juin ou juillet, cela signifie que nous nous dirigerons vers le report des examens de fin d'année jusqu'au mois de septembre", explique Messaoud Boudiba à TSA. Il estime qu'il faut gérer la situation actuelle "dans le calme et la sérénité, et éviter toute précipitation. Le mois critique qui nécessite de l'intérêt c'est le mois d'avril. Car il faut savoir que la priorité aujourd'hui est comment réussir le confinement sanitaire ; sa réussite passe d'abord par nos enfants à qui il faut faire respecter le confinement. Et pour y parvenir, il va falloir les occuper à travers des espaces en ligne et via la télévision en diffusant des cours éducatifs pour les accompagner", fait-il observer, tout en accueillant favorablement l'initiative du ministère de l'Éducation qui a lancé des cours en ligne et via la Télévision nationale. Pour M. Boudiba, ces cours ne "vont certainement pas remplacer ceux dispensés en classe, mais ils vont aider l'élève à rattraper ses lacunes". "Il y a des élèves qui ont bien assimilé les cours des deux premiers trimestres et qui veulent compléter les connaissances qui leur manquent. Les cours diffusés via les plateformes en ligne ou bien via la Télévision nationale permettront à l'élève de garder un lien avec l'école. Il y a lieu de préciser cependant que ces cours ne figureront pas dans les examens, il s'agit de cours de perfectionnement", précise le syndicaliste. M. Boudiba souligne qu'il faut rassurer les élèves que l'année scolaire est

sauvée. "Ils n'ont aucune inquiétude à se faire à ce propos, quand on sait que 75 % des programmes ont été assurés sur les deux trimestres", appuie-t-il.

Deux variantes éventuelles

Le coordinateur du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), Meziane Meriane est également confiant quant au fait que l'année scolaire n'est pas encore compromise à quelques exceptions. "Il y a deux variantes : si le confinement se termine le 19 avril, chose dont je doute fortement, l'année scolaire peut être menée à terme. Pourquoi ? Parce que plus de 75 % des programmes ont été réalisés, il restera à rattraper le reste du programme par un mois condensé de résumés des cours. Si les cours reprennent le 19 avril, on pourra facilement terminer le programme le 19 mai. A cette date tout est jouable, les examens de fin d'année (5^e, BEM, BAC) peuvent être organisés. Maintenant, dans le cas où le confinement est prolongé au-delà du 19 avril jusqu'au 15 mai, il faudra penser à reporter le Bac au début du mois de septembre", souligne-t-il.

S'agissant des cours télévisés lancés par le ministère, le coordinateur national du Snapest se montre favorable. "Je dis toujours qu'il n'y a pas mieux qu'un cours en classe, mais étant donné le confinement et que les élèves sont à la maison, autant qu'ils profitent de ces cours télévisuels. Les élèves doivent se rassurer : les cours diffusés sur la télé seront refaits en classe car il va falloir prendre en compte le pourcentage des élèves qui auront suivi ces cours à la TV ou qui ont Internet. Toujours est-il que le jour de la reprise des cours, les enseignants seront appelés à faire des résumés succincts des cours et non de surcharger les élèves. Nous avons déjà vécu des situations similaires et nous avons appliqué des méthodes pédagogiques qui ont été utilisées dans d'autres pays, à savoir donner le maximum d'informations aux élèves sans pour autant les surcharger", rassure M. Meriane.



Comptabiliser deux trimestres

Pour Bachir Kiouas de la Coordination des enseignants du primaire Alger-Est, le scénario à deux trimestres n'est pas exclu, en particulier pour les élèves du primaire.

"Le scénario qui se dessine à l'heure actuelle est celui de comptabiliser les deux trimestres", relève-t-il. En ce qui concerne les élèves de 5^e AP, M. Kiouas estime qu'il est possible de les dispenser de cet examen et leur comptabiliser les deux trimestres et se contenter de l'option de passage. Tout en insistant que rien d'officiel n'a été décidé par le ministère de l'Éducation, Bachir Kiouas salue le lancement par la tutelle de cours en ligne et via la Télévision nationale. Il attire l'attention des élèves que ces cours font office uniquement de révisions et qu'il ne s'agit pas d'un cours pédagogique qui nécessite, selon lui, certaines conditions. L'enseignant estime que ces cours télévisés aideront les élèves à "rester dans le bain et ne pas décrocher totalement avec l'ambiance scolaire".

L. B.

PLAN D'URGENCE DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

Le CLA émet des réserves

PAR RANIA NAILI

Le Conseil des Lycées d'Algérie (CLA) émet des réserves par rapport au plan d'urgence mis en place par le ministère de l'Éducation nationale pour assurer la continuité des cours à distance pendant le confinement.

"Le ministère de l'Éducation manque d'études prospectives et d'alternatives à même de lui permettre de pouvoir gérer les crises et mettre à profit le développement technologique. En tant qu'institution édu-

catrice, nous n'étions pas prêts à faire face à une situation pareille", déclare le syndicat dans un communiqué sanctionnant une réunion en visioconférence de son bureau national.

Pour le CLA, "les moyens mis à disposition et le plan proposé concernant le troisième trimestre constituent plus une interaction psychologique avec les élèves qu'un programme de cours interactifs permettant d'acquérir les compétences attendues et de concrétiser le principe de l'égalité des chances au sein de l'école

publique". Dans le but de mettre à profit la période de confinement, le ministère de l'Éducation avait annoncé jeudi 2 avril la mise en place d'un programme de cours via la Télévision et Internet, notamment pour les classes d'examen.

Le CLA se dit néanmoins disposé à contribuer avec des propositions en fonction des exigences de la situation, assurant que syndicats et enseignants seront tous "un soutien moral pour les élèves afin de surpasser cette épreuve difficile, en fonction de l'intérêt de tous les élèves sans excep-

tion et des exigences de la situation". Il exige par ailleurs le versement des salaires des enseignants contractuels afin de leur permettre de faire face aux dépenses inhérentes au confinement.

Concernant l'épidémie de coronavirus, le CLA reproche aux autorités publiques leur "retard dans la prise des mesures nécessaires et la mise à disposition des moyens adéquats", tout en saluant l'engagement des personnels soignants et l'élan de solidarité des citoyens.

R. N.

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

L'hommage du Président Tebboune aux personnels de la santé

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a rendu hommage mardi aux médecins ainsi qu'aux personnels de la santé à l'occasion de la Journée mondiale de la santé. "A l'occasion de la Journée mondiale de la santé, j'adresse mes salutations de considération et de reconnaissance à nos médecins et à l'ensemble des personnels de la santé pour leurs sacrifices ainsi qu'à notre peuple pour sa solidarité qui a ébahi le monde comme ce fut le cas pour le hirak béni. Que l'Algérie reste debout. Honneur et gloire à nos vaillants chouhada", a écrit le Président Tebboune sur les réseaux sociaux.

R. N.

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS

Le formidable élan de solidarité des Algériens

Des bénévoles qui se mobilisent au profit des plus démunis, des médecins à la retraite qui reprennent du service, des dons d'opérateurs économiques et même d'hommes politiques, l'implication de la société civile...

PAR CHAHINE ASTOUATI

A lors que l'épidémie du coronavirus continue sa progression, de nombreuses actions de solidarité, déclinées sous diverses formes, se manifestent à travers plusieurs endroits du pays. Partout, des initiatives, comme dans de nombreux villages en Kabylie, dans les Hauts-Plateaux et les grandes et petites villes, se multiplient pour sensibiliser sur les risques de l'épidémie, mais également pour faire respecter les mesures barrière et apporter assistance aux familles nécessiteuses. La plus touchée par l'épidémie et soumise à un confinement total, la ville de Blida a bénéficié d'un élan de solidarité extraordinaire de la part des Algériens.

Outre l'acheminement des aides alimentaires et autres effets vestimentaires, elle a également bénéficié de dons en matériels médicaux pour ses hôpitaux. Des aides qui proviennent autant de citoyens anonymes que de certaines assemblées locales et autres organisations de la société civile. Le Club des entrepreneurs de la Mitidja (Ceimi), qui regroupe les chefs d'entreprises de la région de Blida, est en première ligne pour apporter l'aide aux populations confinées, en distribuant des aides aux habitants et des équipements aux hôpitaux de la wilaya.

Dans plusieurs villes et villages, des campagnes de solidarité voient le jour. A Oran, des médecins et des pharmaciens sont mobilisés pour collecter du matériel médi-



cal aux hôpitaux. Toujours dans la capitale de l'Ouest, des volontaires, le propriétaire d'un restaurant et des chefs d'entreprises offrent des repas aux personnels de santé. Au village Raffour à l'est de Bouira où le comité du village local veille non seulement sur le strict respect du confinement et mène une campagne de sensibilisation sur le danger du virus, mais a mis en place une commission chargée d'apporter de l'aide à toutes les familles démunies. Pour certains opérateurs économiques et hommes d'affaires, la solidarité s'exprime à travers des dons en espèces au profit du fond national dédié à la lutte du coronavirus ou en moyens matériels. C'est le cas du P.-dg de Cevital qui s'est

engagé à importer des respirateurs artificiels ou encore Djillali Mehri qui a fait don d'un demi-million de dollars.

La compagnie Alliance Assurances et le groupe Iris, basé à Sétif, ont annoncé leur participation à l'effort national de solidarité pour lutter contre le coronavirus Covid-19. La société Venus a décidé de fabriquer du gel hydroalcoolique et d'approvisionner gratuitement les hôpitaux de Blida.

A Bejaia, le P.-dg de la laiterie Soummam, Hadj Lounis Hamitouche, a offert huit ambulances médicalisées pour le secteur de la santé de la wilaya. A Bouira, c'est un anonyme qui a décidé d'offrir trente millions de dinars au secteur de la santé. A

Mila, un bienfaiteur dont l'identité n'a pas été révélée, a équipé un hôpital en équipements nécessaires. Partout dans le pays, des centres de formation professionnelle se mobilisent pour fabriquer des bavettes et les offrir aux personnels de santé.

Les hommes politiques ne sont pas en reste. Le président de la République Abdelmadjid Tebboune a décidé de faire don d'un salaire en signe de solidarité avec les efforts déployés par l'Etat pour combattre le coronavirus. Les ministres, les officiers-généraux et les officiers supérieurs de l'ANP, les cadres de la DGSN lui ont emboîté le pas. D'autres hommes politiques ont fait la même chose comme Ali Benflis, Abdelaziz Rahabi, Azzeddine Mihoubi, Abdelkader Bensalah...

Il y a aussi certains groupes parlementaires, les sénateurs, les ministres et même les officiers de la Protection civile. Les travailleurs de Sonatrach ont également décidé de faire don d'une journée de leurs salaires. Toutefois, certaines aides se font de manière anarchique et ostentatoire, touchant parfois à la dignité de certaines familles. D'où la récente instruction du Premier ministre à l'adresse des walis pour organiser cette solidarité et "mettre fin à la médiatisation des opérations de distribution de produits."

Mais au vu de l'élan qui s'exprime, les Algériens font de nouveau preuve de leur attachement à une valeur ancestrale qui cimenter la Nation.

C. A.

PRÉTENDUE "FERMETURE" DES STATIONS-SERVICE

L'auteur de la rumeur arrêté

Le ministère du Commerce a annoncé avoir déposé une plainte auprès des services de la Sûreté suite au lancement d'une rumeur sur une prétendue fermeture des stations-service, soulignant que l'auteur de cette rumeur a été arrêté en un temps record, a indiqué avant-hier soir un communiqué du ministère. Précisant que le ministère a déposé une plainte contre l'auteur de la rumeur, la même source a indiqué que ce dernier a été entendu par les services judiciaires compétents de la wilaya de Blida qui ont décidé de le placer en détention provisoire.

"Le ministère n'hésitera pas à engager une action judiciaire à l'encontre de toute personne ou entité induisant l'opinion publique en erreur en avançant des propos mensongers en vue de semer le trouble notamment en cette conjoncture sanitaire que traverse l'Algérie à l'instar de tous les pays du monde", a poursuivi le ministère.

A cette occasion, le ministre du Commerce, Kamel Rezig a salué le professionnalisme et la rapidité des services de la Sûreté ayant arrêté l'auteur de cette rumeur qui porte préjudice aux citoyens et au pays.

R. N.

ACCUSATION DE RACKET CONTRE DES GENDARMES

Deux jeunes placés en détention à Blida

La Gendarmerie nationale a annoncé, hier l'arrestation de deux jeunes à Beni-Tamou, dans la wilaya de Blida, pour "diffamation et allégations mensongères".

Les deux jeunes ont diffusé une vidéo sur les réseaux sociaux dans laquelle l'un d'entre eux accuse des éléments de la gendarmerie de lui avoir soutiré la somme de 5.000 dinars, une montre et une bague dans un point de contrôle. Selon un communiqué de ce corps de sécurité, les deux mis en cause ont agi par vengeance suite au retrait du permis de l'un d'entre eux pour non-respect des mesures de confinement. Présentés devant le tribunal de Blida, le procureur de la République a ordonné leur placement en détention provisoire, pour diffamation, outrage à corps constitué et diffusion de contenu de nature à porter atteinte à l'intérêt national.

R. N.

SPÉCULATION ET FRAUDES

Rappel à l'ordre du ministère des Affaires religieuses

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le ministère des Affaires religieuses et des Wakfs a indiqué que "la spéculation sur les produits alimentaires et l'augmentation de leurs prix sont considérés comme des pratiques illicites". Dans son communiqué rendu public, le ministère appelle les citoyens à "proscrire de telles pratiques en ces temps de crise". Le communiqué issu de la commission de la Fatwa religieuse du ministère met en exergue dans son communiqué que "la mise sous monopole des produits et une augmentation pour créer des tensions est un grand péché selon les préceptes de l'Islam". La commission estime que "ces pratiques sont illicites dans le contexte actuel que traverse l'Algérie" appelant les citoyens "à mettre leur solidarité et leur compassion dans ces temps durs". Le ministère qui poursuit sa mission de sensibilisation dans le cadre de la lutte contre le coronavirus a instruit tous les imams "mettre leurs efforts pour diffuser des messages de tolérance et de d'entraide nécessaires dans ce contexte actuel". Les prêches des prédicateurs doivent s'orienter vers "la dénonciation de tout comportement immoral qui inclut la fraude et le stockage sur les produits de première nécessité destinés aux citoyens et surtout pour créer d'éventuelles pénuries".

Par ailleurs, le département de Belmehdi a instruit également sur "la diffusion du Saint-Coran dans toutes les mosquées d'Algérie une demi-heure avant l'appel à la prière du dohr". Cette initiative a été prise suite à la demande de citoyens qui ont appelé les autorités à l'écoute publique du Coran étant donné que dans ces circonstances particulières, les déplacements et rassemblements aux mosquées sont proscrits. Le département des Affaires religieuses a souligné que "cette pratique peut aider les citoyens à un réconfort certain pour ceux qui méditent les vertus du Coran". Tout comme les instructions données aux imams de procéder à des cours religieux en évoquant le contexte actuel de la crise sanitaire mais sans succomber à l'alarmisme et la panique. Cela n'empêche pas selon le message de la commission de la Fetwa "de se mettre à l'abri de tout conflit, écart de conduite et fitna qui doivent être évités au maximum au sein des personnes et des familles afin de ne pas envenimer la discorde" appelant dans ce sens "les Algériens à défendre l'unité de leur croyance religieuse qui les défend contre toute atteinte à la morale des personnes et de créer plus de liens de fraternité, d'entraide et d'affection qui doivent être cultivés entre tous".

F. A.

CRÉATION D'UN CONSEIL NATIONAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
ET DES TECHNOLOGIES

Sa composition, son organisation et sa mission définis au JO

Une loi qui a pour objet de définir, la composition et l'organisation du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies, vient de sortir dans le dernier numéro du Journal officiel.

PAR RAYAN NASSIM

Le Conseil est un organe indépendant, placé auprès du Premier ministre. Il est doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière et administrative. Le siège du conseil est fixé à Alger. Outre les missions fixées à l'article 207 de la Constitution, le conseil est chargé de définir les grandes orientations de la politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique. A ce titre, le conseil est chargé d'émettre des avis et recommandations, notamment sur : - les grandes options de la recherche scientifique et du développement technologique ; le plan national de développement de la recherche scientifique et du développement technologique ; les priorités entre les programmes nationaux de recherche ; la promotion de l'innovation scientifique et technique en milieu universitaire et son intégration au développement socio-économique ; la préservation, la valorisation et le renforcement du potentiel scientifique et technique national. Il est également



chargé de l'appui de la recherche scientifique et le développement technologique aux politiques publiques ; la coordination intersectorielle des activités de recherche. En outre, le conseil est chargé, d'évaluer la politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique, ses choix et ses retombées, ainsi que l'élaboration de mécanismes d'évaluation et de suivi de leur mise en œuvre.

Le conseil émet un avis sur toute question relative à la définition de la politique nationale de recherche scientifique et de développement technologique, de sa mise en œuvre, de son évaluation, ainsi que la valorisation des résultats des activités de recherche scientifique et de développement technologique, qui lui est soumise par le président de la République, le gouvernement et les institutions publiques. Le conseil examine et adopte son règlement intérieur, le programme d'activité et son bilan, et donne son avis sur toute question

qui lui est soumise par le président du conseil. Les recommandations, les avis et les rapports adoptés par le conseil, sont communiqués au président de la République. Selon la loi, dans le cadre de l'élaboration des rapports et de la formulation des avis, le conseil, en coordination avec les services du Premier ministre, peut inviter des membres du gouvernement ainsi que tout responsable d'institution et d'établissement publics qu'il juge être en mesure de l'éclairer dans ses travaux. En matière de promotion des activités de recherche scientifique et de développement technologique, le conseil peut établir des relations de coopération avec les institutions nationales, notamment les académies. Le conseil peut, également, nouer des relations de coopération avec des institutions étrangères assurant une mission similaire.

R. N.

PERSONNES INFECTÉES PAR LE COVID-19

Le ministère de la Santé ordonne un soutien psychologique

Le ministère de la Santé et de la Population a appelé à l'accompagnement psychologique des personnes infectées ou suspectées d'être infectées par le coronavirus. Le ministère a ajouté, dans une instruction qu'il a envoyée aux directeurs de la santé, que la crise psychologique actuelle résultant de cette crise sanitaire

exige que tous les efforts soient combinés selon les capacités de chaque wilaya en consultation avec les professionnels de la santé, en particulier les médecins spécialisés en médecine familiale et les psychologues. Le ministre a appelé à organiser l'accompagnement psychologique des personnes atteintes du Coronavirus ou sus-

pectées, de leurs proches et des professionnels de santé. Le ministère a ajouté que toutes les mesures préventives de santé doivent être prises pour protéger les individus et qu'ils peuvent également interférer au moyen de consultations à distance ou par téléphone.

R. N.

INTERNET MOBILE

Près de 37 millions d'abonnés

Près de 37 millions d'abonnés à l'Internet mobile (3G et 4G) ont été enregistrés au 4^e trimestre de 2019 en Algérie, représentant une évolution de 1,57 % par rapport au même trimestre de 2018, indique mercredi un bilan de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). Le parc global des abonnés actifs à l'internet mobile au 4^e trimestre de 2019 a atteint les 36.911.428 abonnés, soit 24.922.271 abonnés à la 4G (67,52 % du parc global) et 11.989.157 abonnés à la 3G (32,48 % de ce parc), précise la même source, relevant une augmentation de 568.827 abonnés par rapport à la même période de 2018, soit un taux d'évolution de 1,57 % en une année. Le taux de pénétration de l'Internet mobile au 4^e trimestre de 2019 a atteint 84,08 %, contre 83,74 % au 4^e trimestre de l'année précédente, représentant ainsi une évolution de 1,02 %. Le trafic consommé de l'Internet de téléphonie mobile en Algérie au 4^e trimestre de l'année dernière est d'un volume de 312.123.030 Go (Gigaoctet), comparativement au 4^e trimestre de 2018 où un volume de 166.691.345 Go a été enregistré, soit une évolution de 87,25 %, relève l'ARPCE. Par ailleurs et pour être omniprésente sur les réseaux sociaux, l'ARPCE a lancé sa nouvelle page officielle Facebook. La page Facebook de l'ARPCE "servira à vous informer de son actualité, activité et réalisation", précise la même source.

R. N.

L'ÉCART SE RÉDUIT AVEC
LE MARCHÉ PARALLÈLE

Record historique pour le dollar face au dinar

Le dollar a inscrit hier un nouveau record historique face au dinar algérien dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie, à 127,02. En un mois, le dollar a gagné plus de 6,5 % par rapport au dinar. L'euro est également en légère hausse dans les cotations officielles de la Banque d'Algérie. Ce mercredi, un euro est à 137,59 dinars. Ces cotations sont valables pour les opérations de commerce extérieur (importations et exportations de biens et de services). Fortement impacté par le coronavirus, le marché parallèle ne profite pas de cette hausse des principales devises face au dinar. Bien au contraire, l'écart se réduit avec le marché interbancaire. A 166 dinars sur le marché parallèle, le dollar affiche un écart de seulement 30 % avec le cours officiel. Pour l'euro qui vaut 185 dinars à l'achat, l'écart est de 34 %. Mais ces écarts ne constituent pas une indication de l'évolution du marché des changes. En réalité, le marché parallèle fonctionne au ralenti, les principaux acheteurs l'ayant déserté. Il faudra attendre la fin éventuelle de la crise du coronavirus pour savoir si la tendance est durable.

AFFAIRE DU KIDNAPPING ET
ASSASSINAT D'UN JEUNE

Les présumés auteurs arrêtés

Les services de la sûreté de la wilaya de Boumerdès ont neutralisé, avant-hier, un réseau criminel constitué de six éléments, ayant kidnappé un jeune aux Issers à l'est de Boumerdès, avant de l'assassiner à Sidi Bel-Abbès, après l'avoir délesté de son véhicule.

Selon le commissaire de police, Krimo Touati, responsable de la cellule de communication de la sûreté de wilaya, il s'agit de la mise hors d'état de nuire d'un groupe de malfaitteurs (âgés entre 32 et 38 ans), originaires des wilayas d'Alger, Sidi Bel-Abbès, Mila, Oran et Boumerdès, suite à une plainte déposée par une famille des Issers portant sur la disparition de leur fils de 23 ans, a rapporté l'agence officielle.

Les investigations menées ont permis, l'arrestation d'un élément de ce réseau à Boumerdès, dont les aveux ont abouti à l'arrestation du reste de la bande, dans leurs wilayas d'origine. Le commissaire a signalé que les prévenus arrêtés ont avoué avoir attiré la victime vers le lac Sidi-Mhamed-Ben Ali de la wilaya de Sidi Bel-Abbès, où il se trouvait pour des raisons personnelles.

Suite à quoi ils l'ont assassiné, après l'avoir délesté de son véhicule, qu'ils ont vendu, pour se partager l'argent de la vente.

Les mis en cause dans cette affaire, tous des récidivistes, ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes.

R. N.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
 MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
 ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET GESTION IMMOBILIERE
 WILAYA DE BOUMERDES
 NIF : 09916000817202
 Tél. : (024) 79 58 58 - (024) 79 58 46 - (024) 79 58 45

AVIS D'ADJUDICATION OUVERT N°01/2020



L'OPGI de Boumerdes vend par voie d'adjudication au plus offrant, le **droit de bail** de 66 locaux à usage commercial situés à :

Commune	Cités	Nombre de locaux	Surface (m²)
Boumerdes	Cité 400/3000 logts LPL Sablière Boumerdes	25	de 29,31 à 59, 93 m²
Boudouaou	Cité 800/3000 logts LPL (projet 2200 logts) Benmerzouga	41	de 74,40 à 115,43 m²
TOTAL LOCAUX			66

*Toute personne physique ou morale - nationalité algérienne - intéressée par cette adjudication est priée de se présenter au siège de la Direction générale de l'OPGI sis à la cité administrative de Boumerdes, pour le retrait du cahier des charges contre paiement de 1.000,00 DA (non remboursable).

*Les plis doivent être déposés le 15^{ème} jour de la première parution du présent avis dans les journaux nationaux au plus tard à 11h00 au niveau du siège de la Direction générale de l'OPGI de Boumerdes.

*L'ouverture des plis aura lieu le même jour et la même date (c à d, date limite des dépôts des offres) à 11h30. Si ce jour coïncide avec un jour férié, ou un jour de repos légal, l'opération d'ouverture est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

NB. : Les plis déposés au niveau des bureaux de poste ne seront pas pris en considération.

Midi Libre n° 3966 - Jeudi 9 avril 2020 - 2016 006 801

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
 REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
 OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION
 IMMOBILIERE
 BECHAR
 N° 656 /DG/OPGI/2020



وزارة السكن والمرافق والمدينة
 ديوان الترقية والتسيير العقاري
 LE BECHAR

Mise en demeure

LA DIRECTRICE GENERALE DE L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BECHAR

- Vu le Décret N° 76/143 de la 23/10/1976 portant création des Offices de Promotion et de Gestion Immobilière des wilayas, modifié et complété par le décret N° 85/74 du 13/04/1985
- Vu le décret exclusif N° 91/147 de la 12/05/1991 portant transformation de la nature juridique des statuts des offices de promotion et de gestion immobilière et détermination des modalités de leurs organisations et de leurs fonctionnements. Modifié et complété par le décret N 93/08/ de 02/01/1993.
- Vu le Décret présidentiel N° 15/247 du 16 septembre 2015 portant Règlementation des Marchés publics.
- Vu le Décret présidentiel du 19/09/2019 portant nomination de madame SAIDI AICHA la directrice Générale de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya Bechar.
- Vu le Convention N°10/2017 du 20/04/2017 la réalisation Des V.R.D de 100/1300/2500 Logements publics locatif PQ (2010-2014) 2^{ème} tranche (F3) type collectifs A Bechar ZONE BLEU l'entreprise OUHAB BOUBAKEUR sis a Hai m'rah N° 22 Bloc B Bechar.
- Vu le ODS N: 09/2017.
- Vu l'expiration du délai contractuel.
- Vu l'abondant total de Chantier.
- L'office de promotion et de Gestion immobilière de la wilaya de Bechar sis: 156, Hai Salam rut Lahmar, a cote de la protection civile , représenté par la Directrice Générale madame SAIDI AICHA, met en demeure l'entreprise OUHAB BOUBAKEUR sis a Hai m'rah N° 22 Bloc B Bechar. Titulaire du Convention N°10/2017 du 20/04/2017 la réalisation Des V.R.D de 100/1300/2500 Logements publics locatif PQ (2010-2014) 2^{ème} tranche (F3) type collectifs A Bechar ZONE BLEU , afin de :
- Relancer les travaux dans les 72 heures.
- Respecter les recommandations du maitre de l'ouvrage.
- Renforcer le chantier en moyens humains qualifiés.
- Activer le rythme des travaux pour rattraper le retard constaté.
- Approvisionner le chantier en matériaux de construction.
- Respecter le planning de chantier.

L'entreprise est tenue de reprendre les travaux à compter de la première parution de présent, faute de quoi, le maitre de l'ouvrage sera dans l'obligation d'appliquer les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Midi Libre n° 3966 - Jeudi 9 avril 2020 - 2016 006 882

MIDI



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

MIDI

CULTURE

FRANZ KAFKA

Le procès (1925)

CHAPITRE PREMIER

AU DÉBUT DE CETTE ANNÉE-LÀ, K., QUI RESTAIT EN GÉNÉRAL JUSQU'À NEUF HEURES AU BUREAU, AVAIT COUTUME, EN EN SORTANT, DE FAIRE D'ABORD UNE PETITE PROMENADE, SOIT SEUL, SOIT AVEC DES COLLÈGUES, PUIS DE FINIR LA SOIRÉE AU CAFÉ, OÙ IL RESTAIT JUSQU'À ONZE HEURES ORDINAIREMMENT À UNE TABLE RÉSERVÉE EN COMPAGNIE DE MESSIEURS ÂGÉS.



FRANZ KAFKA

Le Procès (1925)



●●● SUITE

Au début de cette année-là, K., qui restait en général jusqu'à neuf heures au bureau, avait coutume, en en sortant, de faire d'abord une petite promenade, soit seul, soit avec des collègues, puis de finir la soirée au café, où il restait jusqu'à onze heures ordinairement à une table réservée en compagnie de messieurs âgés.

Mais il y avait des exceptions à ce programme : le directeur de la banque, qui appréciait beaucoup son travail et son sérieux, l'invitait parfois à venir se promener en auto ou à dîner dans sa villa. De plus, K. se rendait une fois par semaine chez une jeune fille du nom d'Elsa, qui était serveuse toute la nuit dans un café et ne recevait, le jour, ses visites que de son lit. Mais ce soir-là – le temps avait passé très vite grâce à un travail assidu et à une foule de félicitations d'anniversaire aussi flatteuses qu'amicales – K. décida de rentrer chez lui immédiatement. Il n'avait cessé d'y penser pendant toutes les menues pauses de son travail ; il lui semblait, sans trop savoir pourquoi, que les événements du matin devaient avoir causé un grand trouble dans toute la maison de Mme Grubach, et que sa présence était nécessaire pour ramener l'ordre. Sur quoi, toute trace disparaîtrait des incidents de la matinée et l'existence reprendrait son cours normal. Des trois employés de la banque, il n'y avait rien à redouter ; ils avaient replongé dans l'océan du personnel et rien ne semblait modifié dans leur attitude. K. les avait convoqués à plusieurs reprises, isolément ou simultanément, pour les observer. Chaque fois il avait pu les lâcher satisfait. Lorsque, à neuf heures et demie du soir, il se retrouva devant sa maison, il découvrit sous la porte cochère un jeune garçon qui se tenait là, les jambes écartées, en train de fumer tranquillement sa pipe. "Qui êtes-vous ?" demanda K. aussitôt en rapprochant son visage du jeune homme, car on n'y voyait pas bien clair dans la pénombre du

passage.

– Je suis le fils du concierge, monsieur, répondit le garçon qui s'effaça en retirant sa pipe de sa bouche.

– Le fils du concierge ? demanda K. en frappant impatiemment le sol du bout de sa canne.

– Monsieur désire-t-il quelque chose ? Dois-je aller chercher mon père ?

– Non, non, dit K. avec une note d'indulgence dans la voix, comme si le jeune homme avait fait quelque chose de mal qu'il voulait bien lui pardonner. "C'est bon", ajouta-t-il en repartant, mais avant de prendre l'escalier il se retourna encore une fois.

Il aurait pu aller droit dans sa chambre, mais, comme il voulait parler à Mme Grubach, il frappa d'abord à sa porte.

Mme Grubach était assise, en train de raccommo-der, près d'une table sur laquelle s'amoncelaient de vieux bas. K. s'excusa distraitement de venir si tard, mais Mme Grubach fut très aimable, elle ne voulut pas écouter ses excuses ; il savait bien, déclaratelle, qu'elle était toujours là pour lui et qu'il était son locataire préféré. K. fit des yeux le tour de la pièce ; elle avait complètement repris son ancien aspect : la vaisselle du déjeuner qui se trouvait le matin sur la petite table près de la fenêtre avait déjà disparu. "*Que les mains des femmes*, pensa-t-il, font de choses sans qu'on les entende" ; il eût peut-être brisé cette vaisselle sur place, mais il n'aurait certainement pas pu l'emporter. Il regarda Mme Grubach avec une certaine reconnaissance.

"*Pourquoi êtes-vous encore à travailler si tard ?*" demanda-t-il. Ils étaient maintenant assis tous deux à la table, et K. plongeait de temps en temps ses mains dans le paquet de bas.

"*Il y a tant de travail !* fit-elle ; *dans la journée j'appartiens à mes locataires ; si je veux mettre mes affaires en ordre, il ne me reste que le soir*".

– J'ai dû vous donner aujourd'hui un gros travail supplémentaire, lui dit-il.

– Et en quoi donc ? demanda-t-elle en s'animent ; le bas qu'elle ravau-dait resta dans son giron.

"*Je veux parler des hommes qui sont venus ce matin*".

– Ah ! les hommes de ce matin ! dit-elle en reprenant son air paisible, mais non, je n'ai pas eu grand mal.

K. la regarda en silence reprendre son bas à raccommo-der... "*Elle a l'air*, pensait-il, *d'être étonnée de me voir aborder ce sujet ; on dirait*

même qu'elle m'en blâme ; il n'en est plus urgent de parler. Il n'y a qu'avec une vieille femme que je puisse le faire. »

"*Si*, dit-il au bout d'un moment ; *cette histoire vous a certainement donné du travail, mais cela ne se reproduira plus*" !

– Mais non, cela ne peut pas se reproduire, dit-elle à son tour en souriant à K. d'un air presque mélancolique.

– Le pensez-vous sérieusement ? demanda K.

– Oui, dit-elle plus bas, mais il ne faut surtout pas prendre la chose trop au tragique. Il s'en passe tellement dans le monde ! Puisque vous me parlez avec tant de confiance, monsieur K., je peux bien vous avouer que j'ai écouté un peu derrière la porte et que les deux inspecteurs m'ont fait quelques confidences. Il s'agit de votre bonheur, et c'est une question qui me tient vraiment à cœur, peut-être plus qu'il ne convient, car je ne suis que votre propriétaire. J'ai donc entendu quelques petites choses, mais rien de bien grave, on ne peut pas dire, Je sais bien que vous êtes arrêté, mais ce n'est pas comme on arrête les voleurs. Quand on est arrêté comme un voleur, c'est grave, tandis que votre arrestation... elle me fait l'impression de quelque chose de savant – excusez-moi si je dis des bêtises – elle me fait l'impression de quelque chose de savant que je ne comprends pas, c'est vrai, mais qu'on n'est pas non plus obligé de comprendre.

– Ce n'est pas bête du tout, ce que vous dites là, madame Grubach, répondit K. Je suis du moins de votre avis en grande partie, mais je vais encore plus loin que vous ; ce n'est pas seulement quelque chose de savant, c'est un néant ridicule. J'ai été victime d'une agression, voilà le fait. Si je m'étais levé à mon réveil, sans me laisser déconcerter par l'absence d'Anna, et si j'étais allé vous trouver sans m'occuper de qui pouvait me barrer le chemin, si j'avais déjeuné pour une fois dans la cuisine et si je m'étais fait apporter par vous mes habits de ma chambre, bref si je m'étais conduit raisonnablement, il ne serait rien arrivé, tout aurait été étouffé dans l'œuf. Mais on est si peu préparé ! À la banque, par exemple, je serais toujours prêt, il ne pourrait rien se passer de ce genre ; j'ai un boy à moi sous la main, j'ai le téléphone pour la ville et le téléphone pour la banque. Il y a toujours des gens qui viennent, des clients ou des employés, et puis surtout je me trouve toujours

en plein travail, j'ai donc toute ma présence d'esprit ; j'aurais un véritable plaisir à me retrouver placé là-bas en face d'une pareille histoire. Enfin, passons, c'est une chose finie et je ne voulais même pas en parler ; je voulais seulement savoir votre opinion, l'opinion d'une femme raisonnable, et je suis heureux de voir que nous sommes d'accord. Maintenant, tendez-moi la main ; il me faut une poignée de main pour me confirmer cet accord.

"*Me tendait-elle la main ?* pensait-il ; *le brigadier ne l'a pas fait*." Il prit un regard scrutateur pour observer Mme Grubach. Comme il s'était levé, elle se leva aussi, un peu gênée, car elle n'avait pas compris tout ce que K. lui avait expliqué. Et cette gêne lui fit dire une chose qu'elle n'aurait pas voulu et qui venait au mauvais moment :

"*Ne le prenez pas si fort*", monsieur K. Elle avait des larmes dans la voix et "*Je ne le prends pas fort, que je sache*", dit K. soudain lassé, en se rendant compte de l'inutilité des encouragements de cette femme.

À la porte, il demanda encore : "*Mlle Bürstner est-elle là ?*" – Non, dit Mme Grubach en souriant et une sympathie en retard, tandis qu'elle donnait ce sec renseignement : – Elle est au théâtre. Lui vouliez-vous la commission ?

– Je ne voulais lui dire que quelques mots. – Je ne sais malheureusement pas quand elle reviendra ; quand elle est au théâtre elle ne revient en général qu'assez tard.

– C'est sans importance, dit K., qui se dirigeait déjà vers la porte, la tête baissée, pour s'en aller ; je voulais simplement m'excuser auprès d'elle de lui avoir emprunté sa chambre ce matin.

– Ce n'est pas nécessaire, monsieur K., vous avez trop d'égards, la demoiselle n'en sait rien, elle avait quitté la maison de très bonne heure, et tout est de nouveau en place, voyez vous-même. Et elle alla ouvrir la porte de la chambre de Mlle Bürstner.

"*Merci, je vous crois sur parole*" dit K. en allant voir quand même. La lune éclairait paisiblement la pièce obscure. Autant qu'on pût s'en rendre compte, tout était vraiment à sa place ; la blouse ne pendait plus à la poignée de la fenêtre, les oreillers du lit semblaient extrêmement méprisés sur le sens de ma réflexion au sujet de

"*La demoiselle revient souvent très tard*", dit K. en regardant Mme Grubach comme si elle en était responsable.

– C'est la jeunesse, dit Mme

Grubach sur un ton d'excuse.

– Certainement, certainement, dit K., mais cela peut aller trop loin.

– Eh oui ! dit Mme Grubach, comme vous avez raison, monsieur ! Et c'est peut-être même le cas ! Je ne veux pas dire de mal de Mlle Bürstner, c'est une brave petite,

bien gentille, bien aimable, bien convenable, et ponctuelle, et travailleuse ; j'apprécie beaucoup tout cela ; mais il y a une chose de vraie, elle devrait être plus fière, elle devrait avoir plus de retenue ; je l'ai déjà vue deux fois ce mois-ci dans des petites rues, et chaque fois avec quelqu'un de différent ; cela me fait beaucoup de peine. Je ne le raconte qu'à vous, monsieur K. Mais je ne pourrai pas éviter de lui en parler à elle-même. Ce n'est d'ailleurs pas

la seule chose qui me la fasse suspecter.

– Vous faites complètement fausse route, dit K. furieux et presque incapable de dissimuler sa colère ; d'ailleurs, vous vous êtes visiblement mépris sur le sens de ma réflexion au sujet de

ce que vous avez pensé ; je vous conseille même franchement de ne pas lui parler du tout ; je la connais très bien ; il n'y a rien

de vrai dans ce que vous disiez. Mais peut-être vais-je trop loin, je ne veux vous empêcher de rien faire, dites-lui ce que vous voudrez.

– Mais, monsieur K., dit Mme Grubach, en le suivant jusqu'à la porte qu'il avait déjà ouverte, je n'ai pas du tout l'intention de parler encore à la demoiselle ; il faut d'abord naturellement que je vailleuse ; j'apprécie beaucoup tout cela ; mais il y a une chose de vraie, elle devrait être plus fière, elle devrait avoir plus de retenue ; je l'ai déjà vue deux fois ce mois-ci dans des petites rues, et chaque fois avec quelqu'un de différent ; cela me fait beaucoup de peine. Je ne le raconte qu'à vous, monsieur K. Mais je ne pourrai pas éviter de lui en parler à elle-même. Ce n'est d'ailleurs pas

la seule chose qui me la fasse suspecter.

– Vous faites complètement fausse route, dit K. furieux et presque incapable de dissimuler sa colère ; d'ailleurs, vous vous êtes visiblement mépris sur le sens de ma réflexion au sujet de

ce que vous avez pensé ; je vous conseille même franchement de ne pas lui parler du tout ; je la connais très bien ; il n'y a rien

par la fenêtre, il pensa même un moment dans sa fatigue à punir Mme Grubach en décidant Mlle Bürstner à donner congé avec lui, mais l'exagération de ce procédé lui apparut aussitôt et il se souvint de chercher à quitter l'appartement à cause des événements du matin. Rien n'eût été plus fou ni surtout plus inutile et plus méprisable

Quand il fut las de regarder la rue vide, il se coucha sur le canapé après avoir entrouvert la porte du vestibule pour pouvoir identifier du premier coup ceux qui rentreraient. Il resta là

à fumer un cigare jusque vers onze heures. Puis, n'y tenant plus, il alla se promener un peu dans le vestibule comme s'il pouvait hâter par là l'arrivée de Mlle Bürstner. Il n'avait pas grand besoin d'elle et ne pouvait même pas se la rappeler très bien, mais il avait décidé de lui parler et il s'impatientait de voir qu'elle dérangeait par son retard la régularité de sa journée. C'était aussi la faute de Mlle Bürstner s'il n'avait pas dîné ce soir-là et s'il n'était pas allé voir Elsa dans la journée comme il se l'était promis.

À vrai dire, pour rattraper le dîner et la visite, il n'aurait qu'à se rendre au café où Elsa était employée. C'était ce qu'il ferait dès qu'il aurait parlé à Mlle Bürstner.

Onze heures et demie étaient déjà passées quand il entendit un pas dans l'escalier. Tout absorbé par ses pensées il alla et venait dans le vestibule aussi bruyamment que dans sa

propre chambre ; en entendant monter il se trouva surpris et se réfugia derrière sa porte ; c'était bien Mlle Bürstner qui revenait. En refermant la porte d'entrée elle jeta avec un frisson un

châle de soie sur ses frères épaules. Elle menaçait à chaque instant de retourner dans sa chambre où K. ne pourrait naturellement plus la voir après minuit ; il fallait donc qu'il lui parlât immédiatement. Malheureusement il avait oublié de faire de la lumière chez lui ; s'il sortait de cette pièce obscure il aurait l'air de vouloir sauter comme un brigand sur la jeune fille et lui ferait certainement grand-peur. Ne sachant que faire, comme il n'y avait plus de temps à perdre, il appela à voix basse par l'entrebâillement de la porte :

"*Mademoiselle Bürstner*." On eût dit d'une prière plutôt que d'un appel.

"*Y a-t-il quelqu'un ici ?*" demanda Mlle Bürstner en regardant autour d'elle avec des yeux ronds de surprise.

– C'est moi, dit K. en s'avancant.

– Ah ! monsieur K., dit en souriant Mlle Bürstner ; bonsoir, monsieur, et elle lui tendit la main.

– J'avais quelques mots à vous dire, voulez-vous me permettre de le faire maintenant ?

– Maintenant ? demanda Mlle Bürstner, faut-il absolument que ce soit maintenant ? n'est-ce pas un peu étrange, dites ?

– Je vous attends déjà depuis deux heures.

– Ma foi, comme j'étais au théâtre je ne pouvais pas m'en douter.

– Les raisons que j'ai de vous parler ne se sont présentées qu'aujourd'hui.

– Mon Dieu, je ne vois pas en principe d'obstacle à ce que vous veniez me parler, mais je suis horriblement fatiguée. Passez donc un instant chez moi. Il ne faut pas causer ici, nous réveillerions tout le monde et ce serait encore plus désagréable pour moi que pour les gens. Attendez là et éteignez dans le vestibule dès que j'aurai allumé chez moi.

K. fit comme on le lui avait dit ; il attendit même un peu plus ; finalement, Mlle Bürstner l'appela à voix basse de sa chambre :

"*Asseyez-vous*", lui dit-elle en lui indiquant le divan. Pour son compte elle resta debout, adossée au montant du lit malgré la lassitude dont elle avait parlé ; elle n'avait même pas enlevé son petit chapeau qui était orné d'une grande profusion de fleurs.

"*Que me voulez-vous donc ?* dit-elle. *Je suis vraiment curieuse de l'apprendre.*"

Elle croisa légèrement les jambes. Vous direz peut-être, commença K., que l'affaire ne pressait pas tant qu'il en fallût parler maintenant, mais...

– Je n'écoute jamais les circonflexions, dit Mlle Bürstner.

– Voilà qui facilite ma tâche, déclara K. Votre chambre a donc été un peu dérangée ce matin, et par ma faute en quelque sorte ; ce sont des étrangers qui l'ont fait malgré moi, et pourtant à cause de moi comme je vous l'ai déjà dit : c'est de quoi je voulais vous prier de m'excuser.

– Ma chambre ? demanda Mlle Bürstner en scrutant le visage de K. au lieu d'examiner la pièce.

– Je n'y peux rien, dit K. Ils se regardèrent tous deux dans les yeux pour la première fois.

– La façon dont la chose s'est passée ne mérite pas un mot en elle-même.

– Et c'est pourtant le point le plus intéressant, dit Mlle Bürstner.

– Non, dit K.

– S'il en est ainsi, répondit Mlle Bürstner, je ne veux pas forcer vos

confidences, admettons que la chose n'a rien d'intéressant, je ne soulève pas d'objection. Quant à l'excuse que vous me demandez, je vous l'accorde bien volontiers, et d'autant plus facilement que je ne peux pas trouver trace de désordre. Elle posa les mains à plat sur ses hanches et fit une ronde autour de la pièce. Parvenue à la petite natte à laquelle étaient accrochées les photographies, elle s'arrêta.

– Voyez pourtant ! s'écria-t-elle, mes photographies ont été vraiment dérangées ! Voilà qui n'est pas gentil ! Quelqu'un s'est donc vraiment introduit dans ma chambre ?

K. fit oui de la tête tout en maudissant dans son for intérieur l'employé Kaminer qui ne pouvait jamais maîtriser sa stupide bougeotte.

– Il est étrange, dit Mlle Bürstner, que je sois obligée de vous défendre une chose que vous devriez vous interdire de vous-même et que je me voie contrainte de vous dire de ne pas

pénétrer chez moi en mon absence ! – Je vous ai pourtant expliqué, mademoiselle, dit K. en allant voir aussi, que ce n'était pas moi qui avais touché à vos photos ; mais, puisque vous n'y croyez pas, je suis bien forcé de vous avouer que la commission d'enquête a amené avec elle trois employés de la banque dont l'un a dû se permettre de dé ranger ces portraits ; je le ferai renvoyer à la première occasion.

– Oui, mademoiselle, il est venu ici une commission d'enquête, ajouta-t-il en voyant que la jeune fille ouvrait des yeux interrogateurs.

– Pour vous ? demanda-t-elle.

– Mais oui, répondit K.

– Non ! s'écria la demoiselle en riant.

– Si, dit K., vous me croyez donc innocent ?

– Innocent ? dit la demoiselle, je ne voudrais pas prononcer un jugement qui est peut-être gros de conséquences, et puis je ne vous connais pas ; il me semble pourtant que, pour mettre tout de suite une commission d'enquête sur les talons de quelqu'un, il faudrait qu'on eût affaire à un sérieux criminel, et comme vous êtes en liberté car votre calme me permet de croire que vous ne venez pas de vous échapper de prison, vous n'avez sûrement pas commis un bien grand crime.

– La commission d'enquête, dit K., peut fort bien avoir reconnu que je suis innocent ou tout au moins

beaucoup moins coupable qu'on ne le pensait ?

– Certainement, cela se peut, dit Mlle Bürstner soudain très attentive.

– Voyez-vous, dit K., vous n'avez pas grande expérience des choses de la justice.

– Non, en effet, dit Mlle Bürstner, et je l'ai souvent regretté, car je voudrais tout savoir, les histoires de justice

m'intéressent énormément. La justice a une étrange puissance de séduction, ne trouvez-vous pas ? D'ailleurs, je vais certainement en apprendre beaucoup plus long à ce sujet, car je dois rentrer le mois prochain dans une étude d'avocat.

– C'est une excellente chose, dit K., vous pourrez peut-être m'aider un peu dans mon procès.

– Pourquoi pas ? dit Mlle Bürstner. J'aime bien utiliser ce que je sais.

– J'en parle sérieusement, dit K., ou tout au moins avec le demi-sérieux que vous y mettez vous-même. L'affaire est trop peu importante pour que j'aie recours à un avocat, mais un conseil ne pourrait pas me faire de mal.

– Si je dois jouer ce rôle de conseiller, déclara Mlle Bürstner, il faut tout de même que je sache de quoi il s'agit.

– C'est bien là le hic, dit K., je ne le sais pas moi-même.

– Vous vous êtes donc moqué de moi ? dit Mlle Bürstner terriblement déçue, vous auriez pu choisir alors un autre moment.

Et elle s'éloigna des photographies devant lesquelles ils étaient si longtemps restés l'un près de l'autre.

– Mais, mademoiselle, dit K., je ne plaisante pas du tout.

Quand je pense que vous ne voulez pas me croire... Je vous ai déjà dit ce que je sais, et même plus que je n'en sais, car il ne s'agissait peut-être même pas d'une commission d'enquête, je lui ai donné ce nom parce que je n'en connais pas d'autre. On n'a fait d'enquête sur rien ; j'ai été simplement arrêté, mais par toute une commission.

Mlle Bürstner qui s'était assise sur le divan se mit à rire de nouveau. Comment cela s'est-il donc passé ? demanda-t-elle.

– Une chose effroyable, dit K. Mais il n'y pensait pas du tout ; il était tout ému du tableau qu'offrait Mlle Bürstner qui, le coude sur un coussin, soutenait sa tête d'une main et promenait lentement l'autre sur sa hanche...

A suivre

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des citoyens, que des comptes sont ouverts auprès d'Algérie Poste et du Trésor pour recueillir les contributions citoyennes, en monnaie nationale, destinées à soutenir l'effort national de lutte contre le Coronavirus « COVID 19 ».

Trésor : 397-13737 COVID 19 ALGERIE.

CCP : 200 Clé 12 COVID 19 ALGERIE.

Les contributions en devises étrangères peuvent être versées, dans les comptes ci-dessous énumérés :

BEA : COVID 19

Euro : 002001121123000001/46

USD : 002001121123000002/43

GBP : 002001121123000003/40

Midi Libre n° 3966 - Jeudi 9 avril 2020 - 00 25

MIDI
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



L'INFO, RIEN QUE L'INFO

ANNIVERSAIRE

C'est le 1^{er} anniversaire, depuis 14 années, que **Louisa-Lina** fêtera sans sa mamie. Confinement oblige ! Ce n'est, certainement, que partie remise, 12 longs mois s'offrent à nous pour (re) fêter ses **14 printemps.**

Pour l'heure on se contente de lui souhaiter un merveilleux avenir et pouvoir réaliser tous ses rêves, même les plus fous !

Son papa, sa maman, sa pipelette de sœur Ania et sa mamie l'embrassent très fort en lui souhaitant plein, plein de belles choses

SIDI BEL-ABBES, PROJET CHOTT GHARBI

Ouverture de perspectives pour l'agriculture

Le projet structurant Chott Gharbi, inscrit dans le cadre du développement du réseau national hydrique, a été initié en 2011, au titre du programme pour renforcer l'AEP de la wilaya.



PAR BOUZIANE MEHDI

Connue pour son déficit en ressources hydriques, la wilaya de Sidi-Bel-Abbès a bénéficié, en 2018, de la mise en service d'un projet structurant de transfert d'eau à partir de Chott Gharbi au profit de 9 communes du Sud-Ouest. Ce programme a ainsi réglé une partie du problème de l'alimentation en eau potable et surtout offert à cette région de prometteuses perspectives dans le domaine agricole, a indiqué l'APS. Chott Gharbi est le plus important projet de transfert d'eau potable à partir de la wilaya de Naâma, fournissant 40 millions m³ par an d'eau de 60 forages de Mekmène El-Hanch et Benamar.

Le directeur local des ressources en eau, Abdelkader Laâtab, a indiqué qu'il "s'agit des communes de Redjem-Demouche, Oued-Sebaâ, Bir L'hman, Aïn-Tandamine, Achiba, Moulay Slissène, Chetouane et Benbadis". La tranche de Sidi Bel-Abbès, entrée progressivement en exploitation, contribuera à lutter contre le problème d'AEP dont ont souffert, durant de longues

années, des communes du sud de la wilaya, alimentées un jour sur cinq. Afin d'exploiter les eaux de transfert du projet de Chott Gharbi, deux stations de pompage et neuf réservoirs ont été réalisés au niveau de huit communes, avec une capacité de 1.000 m³ chacun, alors que la commune de Benbadis compte un réservoir de 5.000 m³ étant donné qu'elle bénéficie également du transfert d'eau du barrage de Sidi-Abdelli.

Selon l'APS, une dimension stratégique est dévolue à ce mégaprojet ayant nécessité plus de 43 milliards DA, celle du développement de l'agriculture irriguée, le directeur local des Ressources en eau faisant état de la création future de plus de 6.000 ha de terres irriguées, dont 1.500 ha à Sidi Bel-Abbès, qui permettront à terme d'ouvrir des perspectives prometteuses dans le domaine agricole dans les zones du sud de la wilaya.

Dans le cadre de ce projet de transfert d'eau, des stations sont réservées aux éleveurs de bétail. Pour renforcer le raccordement au réseau d'AEP des régions urbaines secondaires et rurales, les efforts se poursuivent

à travers d'autres projets en cours. Actuellement, la distribution en H/24, à hauteur de 22 %, devra atteindre en mars 2019 les 35 %, et dans le cadre du programme supplémentaire d'urgence pour l'exercice 2018, la wilaya de Sidi Bel-Abbès a bénéficié de 9 projets touchant 25 communes pour un montant de 640 millions DA, au titre des programmes communaux de développement et du Fonds des collectivités locales.

Avec l'achèvement d'une partie de ce programme à la fin du premier semestre de l'année 2019, la wilaya aura atteint un taux d'alimentation en eau potable de plus de 86 %. Le secteur des ressources en eau a, pour améliorer le service public d'eau potable, consacré un important programme de 10 actions de développement en cours de réalisation pour un investissement de 6 milliards DA, et ce programme concerne la réhabilitation et la rénovation des canalisations d'eau et des réseaux de distribution de la wilaya et vise également à accroître les capacités de stockage par la réalisation de 20 réservoirs.

B. M.

CONSTANTINE, LUTTE CONTRE LA SPÉCULATION

Programme spécial d'approvisionnement en semoule

La direction du commerce de la wilaya de Constantine a mis en place un programme spécial d'approvisionnement des citoyens en semoule.

C'est ce qu'a annoncé, dimanche 22 mars, le directeur local du secteur, Azzouz Goumida.

Selon l'APS, le même responsable a précisé que "l'opération d'alimentation est assurée par l'unité de production Kenza de la commune de Didouche-Mourad au nord de Constantine", relevant que ce dispositif "producteur-consumateur vise à faire face à la spéculation pratiquée par certains commerçants de gros et de détail, profitant d'une conjoncture spéciale marquée par l'émergence du coronavirus, et les appels à la limitation des déplacements des citoyens comme moyen de se protéger contre ce virus".



En collaboration avec les services des assemblées populaires communales et de la police, des points de vente de semoule seront désignés pour un meilleur approvisionnement des citoyens, précisant que ce dispositif sera maintenu "jusqu'à la fin du mois en cours", a également détaillé

Azzouz Goumida. Les services locaux du secteur du commerce ont fait savoir qu'au total, le marché local de la semoule dans la commune de Didouche-Mourad, aussi bien en zones urbaines que rurales, a été approvisionné, samedi 21 mars, de 400 quintaux de produits de première nécessité.

Pas moins de 471 quintaux de semoule non conforme à la consommation ont été retirés du marché local la semaine dernière, dont 110 quintaux saisis dans la ville Ali-Mendjeli, relevant de la commune d'El-Khroub, ont rappelé les mêmes services.

TOUGGOURT

Réception du nouvel hôpital avant fin 2020

Le nouvel hôpital de la wilaya déléguée de Tougourt, d'une capacité de 240 lits, sera réceptionné avant la fin de l'année en cours, a indiqué le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abderrahmane Benbouzid.

Le taux d'avancement des travaux a atteint 87 % et la réception est prévue d'ici à fin 2020.

Les délais de réalisation avaient été fixés à 42 mois, mais les travaux techniques ont été interrompus à cause du retard de livraison des équipements médicaux, suite à la révision des prix par la commission des marchés publics.

L'acquisition d'équipements supplémentaires sera parachevée après injection de fonds additionnels, dans le cadre de la loi de finances 2020.

Concernant le manque de médecins spécialistes, les régions souffrant de ce problème se verront affecter des médecins à la faveur de la sortie cette année de promotions de diplômés d'études médicales spécialisées.

ORAN

Production de 80.000 tonnes de poissons en 2018

Durant l'année 2018, la wilaya d'Oran a réalisé une production halieutique de plus de 8.000 tonnes, a indiqué le directeur de wilaya de la pêche et des ressources halieutiques, Mohamed Bengrina, précisant à l'APS que la production relevée cette année a connu une hausse de 160 tonnes par rapport à celle de l'année d'avant, en raison de l'abondance de poissons et la formation des professionnels de la pêche, et que la production halieutique est composée de 90 % de poissons bleus dont la sardine, l'allacha, l'anchois et la bonite. Le reste de la quantité est composé de poissons blancs, des crustacés et mollusques.

La production aquacole de la wilaya a, d'autre part, atteint plus de 1.000 tonnes constituées, notamment, de daurade et de loup de mer, soit le huitième de la production totale halieutique de la wilaya.

La flottille de la pêche de la wilaya d'Oran se compose de 384 bateaux à Oran et Arzew, dont 134 sardinières. Plus de 30.000 pêcheurs, dont 4.500 marins, activent dans ce secteur, précise-t-on.

APS

ÉVITER UNE INFLATION

Nécessité de maintenir le pouvoir d'achat

Il est nécessaire de maintenir le pouvoir d'achat des Algériens en ces temps de crise sanitaire et ce afin de préserver l'économie nationale de l'inflation.

PAR RIAD EL HADI

C'est ce qui a été souligné par le professeur et analyste en économie Mohamed-Cherif Belmihoub, qui a appelé les pouvoirs publics, le patronat ainsi que les syndicats à se partager cette charge.

Intervenant sur les ondes de la Radio nationale, Belmihoub a indiqué que la sauvegarde du pouvoir d'achat des Algériens est cruciale en ces temps de crise, car elle permet de maintenir "en branle" l'activité de l'économie nationale et éviter ainsi l'inflation.

Pour se faire, il a indiqué que "c'est le moment propice de passer à la concertation entre le pouvoirs publics, le patronat et les syndicats afin de trouver les moyens pour maintenir le pouvoir d'achat des Algériens, appelant chaque corps à supporter une partie des charges liées à la sauvegarde de ce pouvoir en temps de crise sanitaire".

"Il faut que les pouvoirs publics, les entre-



prises et les syndicats se partagent les responsabilités liées à la sauvegarde du pouvoir d'achat", a-t-il dit, ajoutant que "l'État peut supporter deux mois de paiement de ces charges et les entreprises peuvent, de leur côté, payer elles-mêmes leurs ouvriers confinés et les syndicats peuvent jouer leur rôle en acceptant que les salaires soient diminués pendant cette période (versement du salaire de base seulement)", a-t-il expliqué. Belmihoub a estimé que la

crise actuelle justifierait le recours à la planche à billet sous la condition qu'elle soit utilisée seulement pour financer les actions visant à contenir les impacts de la crise sanitaire engendrée par le Covid-19. "Le recours à cette pratique fera en sorte de maintenir l'activité économique ainsi que le pouvoir d'achat et permettra également la conclusion de transactions commerciales", a-t-il assuré.

Pour permettre à la roue économique de

persévérer, l'expert économique a plaidé pour que les entreprises algériennes bénéficient d'un report pour honorer leurs redevances (impôts et taxes) en période de crise afin de les encourager à produire plus.

La crise sanitaire a permis une prise de conscience africaine

D'autre part, Belmihoub a estimé que l'Algérie et certains pays africains qui détiennent des facteurs d'émergence se sont rendus compte grâce à cette crise qu'ils étaient capables de prendre en charge leur développement national.

"Cette crise sanitaire a ainsi permis une prise de conscience africaine, sur les plans intellectuel et politique", s'est-il réjoui.

Il a ajouté que l'Algérie doit impérativement, pour sa part, construire une économie nationale solide (hors hydrocarbures) pour être intégrée au niveau local, tout en relevant que cela ne l'empêchera aucunement de conclure des partenariats ou des investissements étrangers fructueux ainsi que des échanges avec les marchés internationaux. Il a souligné que "cette crise sanitaire a été bénéfique pour les entreprises nationales" telles que Saldal qui s'est mise à produire des produits qui étaient importés à la base tels que les gels désinfectants afin de répondre à une demande locale.

R. E.

PRODUITS ALIMENTAIRES

Les grossistes tenus à une "licence provisoire"

"En Algérie nous créons peu d'entreprises, et là c'est un vrai handicap.

Il faut impérativement augmenter leur nombre pour créer de la richesse et diminuer considérablement les importations", a affirmé le professeur et analyste en économie Mohamed-Cherif Belmihoub, invité de la Radio nationale.

Il a rappelé que "cette crise sanitaire mondiale a permis en un laps de 15 jours de développer l'économie numérique en

Algérie par la mise en place de modalités de paiement numérique", ajoutant que la "véritable réforme aujourd'hui doit viser l'administration et les banques afin de libérer l'économie nationale de toutes les entraves".

"Les réformes administratives et bancaires sont les deux verrous qui doivent absolument sauter pour réaliser un développement économique durable", a-t-il estimé.

S'agissant des conséquences à l'échelle mondiale de cette crise sanitaire, l'expert a prévu l'émergence d'États-Nations, tout en assurant que la Chine serait un élément clé. Pour l'Union européenne l'expert a relevé une absence flagrante de cohérence entre les politiques et l'économie au sein de cette institution, ajoutant que cela va, sans nul doute, "retarder sa construction".

R. E.

COMMERCE DE GROS

Vers des marchés réalisés par des opérateurs privés ?

Le ministre du Commerce, Kamel Rezig, a fait état de l'élaboration en cours de textes juridiques pour faciliter la réalisation de marchés de gros par des privés et ce, dans le cadre de la nouvelle stratégie adoptée pour booster la construction de ces structures commerciales.

Le ministre a indiqué que "ces textes visent à impulser la réalisation de marchés et espaces commerciaux par les opérateurs privés en prélude au retrait total de l'État de leur réalisation aussi bien de gros que de détail". Pour Rezig, "de tels projets doivent être laissés au secteur privé, d'autant plus que nombre de mar-

chés publics réalisés précédemment n'ont pas donné les résultats escomptés". Par ailleurs, le secteur du Commerce se chargera de la réalisation de centres commerciaux dans les zones d'ombre, qui ne sont pas très attractives pour les opérateurs privés, de la mission de supervision, de suivi et de contrôle des espaces commerciaux et la consécration du principe de mise en concurrence, a expliqué le ministre. S'agissant des projets de réalisation de sept marchés de gros par la Société de réalisation et gestion des marchés de gros (Magros), le ministre a fait savoir qu'un certain nombre sera

réceptionné durant l'année en cours et le reste en 2021. Il a ajouté, dans ce cadre, que le projet du marché régional Centre Ben Chaabane à Boufarik (wilaya de Blida) a été annulé, étant donné qu'il s'est avéré que son assiette est une terre agricole et que le projet n'est pas faisable du fait de l'existence de trois grands marchés dans la région, a-t-il ajouté. Déplorant le fait que le projet du ministère du Commerce de réaliser des marchés de gros n'ait pas atteint l'objectif escompté, le ministre a rappelé, à ce propos, le marché de gros d'Aïn Oussara pour lequel des sommes conséquentes

ont été déboursées et qui est toujours fermé, le marché de gros de Bourached à Aïn-Defla qui ne fonctionne qu'à hauteur de 20 % de ses capacités et le marché de gros de Sétif qui connaît des difficultés qui ont empêché son fonctionnement. Il a évoqué, dans ce sens, des démarches pour valoriser ces marchés, réitérant que la fonction commerciale des marchés de gros est du ressort du privé, d'autant, a-t-il dit, que la réalisation de marchés par l'État reste sujette à des problèmes et à des contestations lors de la distribution.

R. E.

INDUSTRIE DE LA FINANCE
ISLAMIQUE

Création de l'Autorité charaïque nationale de la fatwa

Le Haut conseil islamique (HCI) a approuvé la création de l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique, a indiqué, lundi, un communiqué du conseil. Cette autorité délivrera la certification de conformité aux banques et aux établissements financiers, "une mission qui permettra de soutenir la Banque d'Algérie dans la domiciliation de la finance islamique", indique-t-on de même source. La création de l'Autorité charaïque nationale de la fatwa pour l'industrie de la finance islamique intervient en application du Règlement n° 20-02 du 15 mars 2020 définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice par les banques et les établissements financiers publié dans le Journal officiel numéro 16. Le règlement définissant les opérations de banque relevant de la finance islamique et les conditions de leur exercice s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République et du plan d'action du gouvernement qui veillera à réaliser deux principaux objectifs, à savoir réduire le phénomène de la thésaurisation et satisfaire les besoins des citoyens désirant recourir à ce système conformément aux préceptes de la charia islamique et atténuer les effets négatifs du phénomène du marché parallèle, dans le cadre des nouvelles orientations du gouvernement algérien visant à encourager la finance islamique et de la détermination de la Banque d'Algérie à mettre en œuvre ce système.

R. E.

EQUATEUR

L'ex-Président Correa condamné à huit ans de prison pour corruption

L'ex-Président socialiste équatorien Rafael Correa, qui vit en Belgique, a été condamné mardi à huit ans de prison en première instance par la justice de son pays dans une affaire de corruption durant son gouvernement (2007-2017), a annoncé le Parquet.

Une chambre de la Cour nationale de justice (CNJ) a édicté la même sentence pour 17 personnes, dont l'ex-vice-président Jorge Glas, déjà détenu pour avoir perçu des pots-de-vin dans le scandale Odebrecht, et d'ex-collaborateurs de Rafael Correa, a précisé la même source sur *Twitter*.

Rafael Correa, qui a toujours affirmé être victime d'une persécution politique avec la complicité de magistrats, a remis en cause la décision judiciaire.

"Je connais le processus et ce que disent les juges, c'est MENSONGE. Ils n'ont absolument RIEN prouvé. Témoignage complètement faux, sans preuves", a-t-il tweeté.

La justice a condamné l'ex-président et certains de ses anciens collaborateurs pour leur responsabilité dans un système de pots-de-vin versés par des entreprises en échange de contrats, dont le géant du BTP Odebrecht, bien que le Parquet n'ait pas enquêté sur le groupe brésilien en tant que tel.

La Cour a aussi ordonné "la perte des droits de participation (politique) pendant 25 ans pour tous les condamnés".

"C'est ce qu'ils cherchaient: obtenir en manipulant la justice ce qu'ils n'ont jamais atteint par les urnes. Moi, je vais bien. Ce sont mes camarades qui me préoccupent. Nous gagnerons sûrement au niveau international car tout cela n'est qu'une mascarade", a affirmé l'ex-Président.

TURQUIE

5 civils tués dans l'explosion d'une bombe

Cinq civils ont été tués mercredi dans l'explosion d'une bombe dans le sud-est majoritairement kurde de la Turquie, ont annoncé les autorités locales, accusant le groupe armé du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK).

L'explosion s'est produite vers 3h30 GMT "au passage d'un véhicule transportant des civils", a déclaré le gouverneur de Diyarbakir dans un communiqué, évoquant un "attentat à la bombe artisanale du PKK". Les forces de sécurité turques ont lancé une opération pour retrouver les auteurs de l'attaque, a ajouté le gouverneur.

Le PKK, un groupe qualifié de "terroriste" par Ankara et ses alliés occidentaux, mène depuis 1984 une sanglante guérilla en Turquie. Les affrontements entre combattants kurdes et forces de sécurité turques ont fait plus de 40.000 morts. Le PKK mène régulièrement des attaques contre les forces de sécurité dans le sud-est, faisant par exemple exploser des bombes au passage de convois de l'armée ou de la police.

Agences

ROYAUME-UNI

Inquiétude sur la capacité du gouvernement en l'absence de Johnson

Alors que le Premier ministre est hospitalisé, médias et politiques s'interrogent sur la capacité de son cabinet à répondre, en son absence, au défi posé par l'épidémie due au coronavirus.



Les Britanniques sont sous le choc. Leur premier ministre, Boris Johnson, 55 ans, a passé une deuxième nuit en soins intensifs mardi 7 avril, dans un état "stable", mais grave, après avoir été infecté par le nouveau coronavirus, alors que le pays a enregistré un nombre record de décès en vingt-quatre heures (786, pour un total de 6.159) et que les scientifiques conseillant Downing Street ne voient toujours pas venir le pic épidémique. Alors que cette situation inédite et inquiétante risque de se prolonger – personne n'imagine que M. Johnson, même s'il échappe à la mise sous respirateur, ne sera complètement rétabli dans les jours qui viennent –, une question étreint les Britanniques. Ce qui reste du gouvernement est-il capable de prendre les décisions complexes et délicates qui risquent de s'imposer en pleine crise pandémique ? L'émotion était palpable chez les responsables politiques qui ont défilé, mardi, sur

les antennes nationales, pour dire leur soutien au premier ministre, hospitalisé depuis dimanche 5 avril au soir dans l'unité de soins intensifs de l'hôpital St Thomas, à Londres. Boris "est un battant", soulignait, les larmes aux yeux, le député Iain Duncan Smith, ex-président du Parti conservateur au début des années 2000. "Il est une véritable figure de proue, il va s'en sortir", assurait Lindsay Hoyle, le speaker (président) de la Chambre des communes. "Les gens sont anxieux", avouait aussi Keir Starmer, le tout nouveau chef des travaillistes, précisant que son parti "agira dans l'intérêt du pays". Présent dans le paysage médiatique et politique national depuis près de trente ans, Boris Johnson est une figure familière des Britanniques : tous connaissent sa tignasse blonde, sa propension à faire des blagues, son charme, son énergie communicative. Grand promoteur du Brexit, souvent approximatif, notamment avec la

vérité, il a suscité beaucoup de critiques mais il reste populaire. Très bien élu lors des élections générales de décembre 2019, il dispose d'une légitimité et d'une autorité indéniables. Lundi 6 avril, à la suite de l'aggravation de l'état de M. Johnson, Downing Street a précisé de manière un peu énigmatique que Dominic Raab, ministre des affaires étrangères et premier secrétaire d'Etat, avait été désigné par le chef du gouvernement pour être son "suppléant (...) là où ce serait nécessaire". M. Raab a présidé lundi et mardi les réunions quotidiennes Covid-19 avec les autres ministres du cabinet (les membres les plus importants du gouvernement). Étaient présents, par visioconférence, le ministre d'État Michael Gove, celui de la Santé, Matt Hancock, le chancelier de l'Echiquier, Rishi Sunak, mais aussi Patrick Vallance, conseiller scientifique en chef, et Chris Whitty, conseiller médical en chef.

AFGHANISTAN

Les talibans annoncent suspendre les discussions "stériles" avec Kaboul

Les talibans ont annoncé dans la nuit de lundi à mardi qu'ils suspendaient les discussions "stériles" qu'ils mènent directement avec le gouvernement afghan depuis huit jours, les premières depuis 18 ans, sur un échange de prisonniers. "Nous avons envoyé une équipe technique à la Commission des prisonniers de Kaboul pour identifier nos détenus. (...) Mais malheureusement leur libération a été différée pour une raison ou pour une autre jusqu'à maintenant", a tweeté Suhail Shaheen, un porte-parole taliban. "Du coup, notre équipe technique ne participera plus à des réunions stériles" à partir de mardi, a-t-il poursuivi. Ces rencontres

étaient les premières à Kaboul depuis que les talibans ont été chassés du pouvoir en 2001 par une coalition internationale menée par les états-Unis. Les insurgés avaient toujours refusé de reconnaître à titre officiel le gouvernement afghan, qualifié de "marionnette" de Washington. Elles avaient trait à l'échange de 5.000 prisonniers talibans contre 1.000 membres des forces afghanes, l'un des points-clés de l'accord signé le 29 février à Doha entre les États-Unis et les rebelles, et non ratifié par Kaboul. Dans ce texte, Washington a promis un retrait des forces étrangères d'Afghanistan sous 14 mois, à condition que les

talibans respectent des engagements sécuritaires et entament un dialogue "inter-afghan". Matin Bek, un membre de l'équipe de négociation nommé par le gouvernement pour discuter à terme avec les insurgés, a toutefois déclaré lundi que l'échange de prisonniers était retardé parce que les talibans exigent la libération de 15 leurs "commandants de haut rang". "Nous ne pouvons pas libérer les assassins de notre peuple", a-t-il justifié devant la presse. "Nous ne voulons pas qu'ils retournent sur le champ de bataille et capturent une province entière." Le gouvernement était prêt à libérer jusqu'à 400 prisonniers talibans peu dangereux, en geste de bonne

volonté et en échange d'une réduction "considérable" de la violence, mais les talibans ont rejeté cette offre, a-t-il ajouté. David Faisan, porte-parole du Conseil national de sécurité afghan, a estimé dans un tweet que "se retirer ainsi des négociations indique un manque de sérieux dans les pourparlers de paix", tout en assurant que les autorités de Kaboul étaient "déterminées à les poursuivre". Dimanche, les talibans ont accusé Kaboul de "violer" l'accord de Doha et d'être "irresponsables". Depuis qu'il a été signé, les insurgés ont toutefois mené des centaines d'attaques contre les forces de sécurité afghanes, tuant de nombreux soldats et policiers.

BRESCIANINI :

"Bennacer est mon exemple à suivre"

Bennacer qui joue sa toute première saison avec le Milan AC a réussi à conquérir tout le monde grâce à sa qualité technique et son rendement sur le terrain. Après avoir reçu les éloges des anciens de l'équipe à l'instar d'Albertini, Bennacer est désormais un exemple à suivre pour certains joueurs comme le révèle le talentueux milieu de terrain de la Primavera du Milan Brescianini : "Le joueur qui m'a impressionné cette saison c'est Bennacer. C'est un très grand joueur qui a une énorme qualité technique et physique, il gagne quasiment tous ses duels, c'est mon modèle et l'exemple que j'aimerais suivre."

AÏSSA MANDI

Le joueur rend hommage à Bernard Gonzalez

Le défenseur central algérien Aïssa Mandi a rendu hommage au médecin du Stade de Reims, Bernard Gonzalez, dans un récent tweet. L'international algérien a été capitaine de l'équipe de Ligue 1 avant de rejoindre le club andalou. Il dira au sujet de Bernard Gonzalez : "Le genre de personne qui te marque à vie. Un homme et un médecin incroyable. Toutes mes condoléances et une forte pensée pour sa famille." Le médecin historique du club champenois s'est donné la mort, dimanche dernier, à son domicile. Bernard Gonzalez a expliqué, dans une lettre, que son geste était motivé par sa récente contamination au Covid-19.

COMITÉ OLYMPIQUE
ALGÉRIEN

Des produits de protection offerts à l'hôpital de Boufarik

Le Comité olympique et sportif algérien a annoncé dans un récent communiqué avoir fait un don à l'hôpital de Boufarik afin de faire face à la crise sanitaire. Les responsables du COA ont indiqué que : "Les membres ont décidé d'apporter une aide à l'hôpital de Boufarik, en achetant des produits de protection pour le staff médical. Figurent également dans le lot, des produits désinfectants."

La Fédération algérienne de football a, elle aussi, décidé d'apporter son aide en ces temps de pandémie avec la création d'un compte spécial qui sera alimenté par l'instance fédérale ainsi que par l'ensemble des Ligues de football et qui sera versé au fonds de solidarité des pouvoirs publics.

ARABIE SAOUDITE, AL CHABAB

BENLAMRI SUR LE DÉPART ?

Al Chabab saoudi pourrait perdre son défenseur international algérien Djamel-Eddine Benlamri. Frustré, ce dernier penserait, en effet, à rendre son tablier avant la fin de son contrat.

PAR MOURAD SALHI

Djamel-Eddine Benlamri, dont le contrat avec le club saoudien court encore jusqu'en 2021, ne compte pas l'honorer jusqu'au bout. Il pourrait, en effet quitter le club, selon les analyses des spécialistes en la matière, basés en Arabie saoudite.

L'international algérien serait déçu par les comportements du président Khaled Al Baltane. Après plusieurs problèmes avec ce dirigeant depuis le début de saison, Djamel Benlamri a décidé de sortir de son mutisme, en exprimant son mécontentement via les réseaux sociaux.

"Imaginez qu'il vous pousse à demander à résilier votre contrat pour qu'il puisse vous vendre comme il veut. Imaginez qu'il vous oblige à dire ce qu'il veut, sinon vous ne serez pas payé. Imaginez un joueur professionnel qui paye de son argent personnel pour se soigner.

Imaginez, j'ai pris une anénde alors que j'étais en pleine période de soins.

Je sais que tu veux me faire sortir comme tu veux mais sache bien que si je pars ça sera avec la tête haute et si je décide de rester c'est pareil...", s'est-il adressé à son président via son compte Instagram.

Des messages qui ont fait coulé énormément d'encre en Arabie saoudite.

Un message qui résume clairement la situation délicate dans laquelle évolue actuellement l'international algérien Djamel-Eddine Benlamri au Chabab Saoudi. Autrement dit, il est en train de vivre ses derniers moments au sein de cette équipe du Chabab.

Malgré sa relation tendue avec la direction d'Al-Shabab, Benlamri jouit d'une très bonne réputation dans le championnat saoudien. Son ancien entraîneur à Al-Shabab, le Roumain Marius Sumudica, l'a bien défendu, en le considérant comme étant l'un des meilleurs joueurs qu'il ait connus dans sa carrière d'entraîneur. "C'est l'un des meilleurs joueurs que j'ai entraînés durant ma carrière", a-t-il indiqué.

Suite à sa sortie le week-end dernier sur son compte Instagram, Benlamri va être sanctionné par la direction du club saoudien, en lui retirant 40 % de sa mensualité.

Le joueur algérien intéresserait plu-

sieurs formations saoudiennes dans la perspective d'un recrutement à l'ouverture du prochain mercato estival. Selon la presse

locale, il s'agit surtout d'Al Nasr Saoudi et Al Hillal.

A l'heure actuelle, Djamel-Eddine Benlamri, qui a fait ses preuves avec l'équipe nationale lors de la dernière édition de la Coupe d'Afrique, au Caire, n'a rien évoqué concernant son départ ou pas du Chabab saoudi. Mais, une chose est sûre son départ n'est plus qu'une question de temps.

M. S.



OLYMPIQUE LYON

Grosse bataille anglaise pour Housseem Aouar

Jean Michel Aulas, le président de l'OL avait annoncé la couleur sur l'avenir de Housseem Aouar. Le dirigeant avait ouvert la voie pour un transfert du meneur de jeu de 21 ans au Real Madrid. "Quand Aouar viendra me voir dans deux ans pour aller au Real, je ne pourrai pas le retenir", avait déclaré le responsable en décembre 2019.

Avant le match de l'OL contre la Juventus en 8es de finale aller de Ligue des Champions, ce dernier avait remis le couvert sur l'avenir du joueur formé à l'Olympique Lyonnais. "J'aimerais voir Housseem Aouar à la Juventus et j'espère qu'il a également cette ambition", avait confié Jean

Michel Aulas à Tuttosport.

En attendant l'ouverture du mercato estival et les éventuelles offres du Real et de la Juventus, une chaude bataille se profile à l'horizon. Si l'on en croit ESPN, Arsenal, Manchester City et Liverpool sont prêts à se mêler à la lutte pour attirer le Tricolore Espoir. D'après les précisions de la même source, Mikel Arteta, le manager des Gunners, a fait du Numéro 8 de l'OL sa priorité cet hiver. La concurrence s'annonce donc serrée. Les Reds seraient d'ailleurs aussi passés à l'offensive. Le média américain apprend qu'ils sont en contact avec les représentants d'Housseem Aouar.



GHOULAM :

"L'adrénaline d'un match me manque"

L'international algérien Faouzi Ghoulam s'est récemment exprimé dans un tweet au sujet de son envie de rechausser les crampons et renouer avec la compétition en cette période de confinement et de crise sanitaire. "Les supporters. L'adrénaline dans un match. Je suis footballeur et ça me manque", a expliqué l'ancien de l'AS Saint-Etienne. Le latéral algérien a ajouté : "Je joue sur l'aile gauche : j'attaque et je défends. Mais maintenant, nous devons juste défendre : restons à la maison. Le sport reviendra et ce sera plus étonnant que jamais." Pour rappel, le Napoli et l'ensemble des clubs de Serie A n'ont pas renoué avec la compétition depuis le début de la pandémie. L'Italie est l'un des pays ayant enregistré le plus de morts et de cas positifs, un retour sur les terrains n'est toujours pas d'actualité.



MALÉFIQUE



21h00



Pour se venger du roi qui l'a trahie pour accéder au trône, la fée protectrice du royaume de la forêt, lance un sortilège à la fille du monarque. Si celle-ci se pique à l'aiguille d'un rouet avant ses 16 ans, elle s'endormira à jamais.

TPMP : LE JEU



21h00



De nombreux défis et quiz sont au programme de cette émission qui tient la promesse de gâter ses téléspectateurs. Gare aux perdants cependant car les gages qui leur sont réservés pourraient les déstabiliser. Bien d'autres surprises sont prévues pour ce divertissement réjouissant concocté par Cyril Hanouna, accompagné par quelques-uns des chroniqueurs de « Touche pas à mon poste ! ». Bonne humeur assurée, sur le plateau comme devant sa télévision !

ENVOYÉ SPÉCIAL



21h00



Depuis l'épidémie de covid-19 et le confinement, certains consacrent dorénavant tout leur temps au service des autres.

LES HOMMES DU FEU 77



21h00



Bénédicte, adjudant-chef des sapeurs-pompiers, prend son nouveau poste dans une caserne des Corbières. Seule femme, elle reçoit un très bon accueil de l'équipe, mais bientôt des tensions se font jour, sur fond de menaces de dissolution de leur unité.



LA SELECTION DU MIDI LIBRE

MARIE-THÉRÈSE D'AUTRICHE



21h00



Marie-Thérèse d'Autriche est attaquée de toutes parts. La Prusse, la Bavière, la France, la Saxe et l'Espagne contestent son droit à la succession. Frédéric II conquiert la riche Silésie et entraîne ses ennemis dans une guerre contre elle, alors qu'à la Hofburg, à Vienne, sa belle-mère, mademoiselle de Chartres, l'espionne pour le compte de Louis XV. De son côté, son mari François Etienne de Lorraine se lance dans un commerce lucratif - y compris avec ses ennemis.

CASTLE L'AVENIR NOUS LE DIRA



21h00



Alexis et Pi ont trouvé un logement. Castle, qui se réjouit d'apprendre que les deux tourtereaux vont enfin quitter son appartement, s'intéresse à un nouveau meurtre. Shauna Taylor, un agent de probation, a été retrouvée torturée et assassinée chez elle. Un homme, aperçu en train de fuir la scène de crime et recouvert de sang, est activement recherché. Pendant ce temps, le docteur Wickfield, beau-frère de la victime, confie à Castle que Shauna avait l'impression d'être persécutée. Un suspect, Simon Doyle, est rapidement identifié. Il annonce à Castle être capable de voyager dans le temps et venir de l'année 2035...

WHY WOMEN KILL



21h00



En 1963, Beth Ann Stanton emménage dans un nouveau quartier avec son mari Rob. Elle est complètement soumise à ce dernier et pense que ceci est totalement normal et que cela fait d'elle une « épouse parfaite ». Mais un jour, sa voisine lui apprend que Rob la trompe avec une serveuse, April.

MAIS OÙ EST DONC PASSÉE LA 7E COMPAGNIE ?



21h00



En mai 1940, pendant la débâcle des armées françaises. Les tribulations d'une poignée de soldats, rescapés d'une compagnie retenue captive par les Allemands.

Fadjr	04h53
Dohr	12h50
Asr	16h28
Maghreb	19h20
Icha	20h41

CORONAVIRUS ET ÉCONOMIE EN FRANCE

LA PIRE RÉCESSION DEPUIS LA SECONDE GUERRE MONDIALE

L'économie française s'est sans doute contractée de 6 % au premier trimestre, selon la prévision publiée mercredi par la Banque de France, alors que les mesures de confinement instaurées pour lutter contre l'épidémie du nouveau coronavirus ont entraîné la fermeture de nombreux secteurs économiques.

L'onde de choc du coronavirus fait vaciller l'économie française. Selon le dernier bulletin de la Banque de France publié ce mercredi 8 avril, le produit intérieur brut (PIB) a reculé de 6 % au premier trimestre 2020. Cette estimation correspond à la pire performance trimestrielle de l'économie française depuis 1945. Le PIB s'étant déjà replié de 0,1 % au quatrième trimestre, selon les dernières données de l'institut national des statistiques Insee, la France est donc techniquement en récession. Il faut remonter à 1968 pour observer une chute comparable de l'activité durant un trimestre selon les économistes. À l'époque, le PIB avait chuté de 5,3 % au second trimestre, après les événements de mai, avant de rebondir à 0,8 % au troisième trimestre. Lors d'une récente audition au Sénat, le ministre de l'Économie Bruno Le Maire a tiré la sonnette d'alarme. "J'ai donné il y a quelques semaines une évaluation provisoire des perspectives de croissance pour 2020 de -1 %, indiquant que ce chiffre serait révisé. Je rappelle que le chiffre de croissance le plus mauvais qui a été fait par la France depuis 1945, c'est en 2009, après la grande crise financière de 2008, -2,9 %. Nous serons vraisemblablement très au-delà des -2,9 % de croissance de 2009, c'est dire l'ampleur du choc économique auquel nous sommes confrontés."

Terrible chute dans la construction

La propagation du virus a touché l'ensemble des secteurs. Selon une estimation de la banque centrale française, une semaine de confinement entraîne une perte d'activité d'environ 32 %. "Sur l'ensemble du mois de mars, la perte d'activité serait de -17 %, compte tenu des deux semaines de confinement et de la baisse d'activité enregistrée dans certains secteurs dès le début du mois", expliquent les auteurs du point de conjoncture. Il reste que cette crise sanitaire peut avoir des répercussions très différentes. Dans le bâtiment par exemple, la chute est évaluée à 75 %. La mise à l'arrêt d'une grande partie des chan-



tiers et les difficultés pour les employeurs à appliquer les règles sanitaires ont plongé un grand nombre d'entreprises et d'artisans dans le rouge.

Les services marchands sont également frappés de plein fouet par la récession (-37 %), même si une partie de la population peut effectuer du télétravail. Le commerce de gros et de détail, les transports, l'hébergement et la restauration sont particulièrement affectés (-65 %). La fermeture administrative des restaurants, bars, bistros et lieux de restauration depuis la mi-mars a provoqué une mise à l'arrêt totale et brutale de l'activité dans tous ces secteurs. Dans les services financiers et immobiliers, le repli est estimé à 12 %. Cette chute est d'autant plus importante que le tertiaire marchand occupe une place majeure dans l'économie tricolore (57 % de la valeur ajoutée). Du côté des services non-marchands, l'inflexion devrait se situer autour de 9 % (le poids dans la valeur ajoutée est d'environ 22 %).

L'industrie dans le rouge

L'appareil productif de l'économie française est en première ligne. Les statisticiens estiment que la chute de l'activité est de 48 % pour l'industrie manufacturière, hors alimentaire et cokéfaction et raffinage. Beaucoup de grands constructeurs automobiles, ainsi que les équipementiers, ont suspendu leurs chaînes de production à partir de la seconde moitié du mois de mars. Dans l'énergie, l'eau, le traitement des déchets ou la cokéfaction et le raffinage, la baisse est moins violente (-15 % ; mais seulement 3 % du PIB).

Enfin, pour l'agriculture et l'agroalimentaire, les indicateurs se sont moins dégradés. Les économistes indi-

quent que l'activité pourrait diminuer de 6 % avec une semaine de confinement. La nécessité de maintenir les chaînes d'approvisionnement et assurer la sécurité alimentaire de la population française permet de maintenir un minimum d'activité même si beaucoup de producteurs et agriculteurs signalent une sérieuse perte de débouchés.

De nombreuses tensions sur la trésorerie

Les enquêtes menées par l'institution bancaire montrent que les entreprises ont connu de fortes tensions de trésorerie au mois de mars. Les sociétés dans le tertiaire sont particulièrement préoccupées par leur situation. Dans une moindre mesure, les industriels ont également fait part de leur angoisse. Afin de faire face à cette mise à l'arrêt brutale de pans entiers de l'économie, beaucoup d'entreprises ont signalé avoir fait des demandes de crédits. "17 % des petites et moyennes entreprises (+10 points à fin mars) et 22 % des entreprises de taille intermédiaire (+12 points à fin mars) déclarent avoir fait une demande récemment", précise la note.

Si le gouvernement a annoncé des mesures de soutien pour venir en aide aux entreprises, certains dispositifs comme les prêts garantis par l'État n'étaient pas encore effectifs au moment de l'enquête réalisée par la banque de France. "Les entreprises ont fait leur demande mais n'ont pas encore reçu les fonds qui peuvent couvrir 25 % de leur chiffre d'affaires annuel".

Vers une reprise lente

Le redémarrage des moteurs de l'économie

pourrait s'étaler sur une longue période. Le possible prolongement de la période de confinement au-delà du 15 avril pourrait peser sur les capacités de reprise. Le scénario d'une reprise en V avec un rebond vigoureux dans quelques semaines paraît de moins en moins crédible aux yeux d'un grand nombre d'économistes. Lors d'une réunion téléphonique mardi avec des journalistes, l'économiste de Natixis Patrick Artus estimait que la période de déconfinement ne serait pas effective avant un bon mois. "Nous sommes encore loin d'un déconfinement en Europe et encore plus aux États-Unis. Honnêtement, je ne vois pas comment les pays européens sérieux envisagent un déconfinement avant la mi-mai. Il ne faut pas envisager un retour à la normal avant le 15 mai. Il faut envisager des scénarios de retour des salariés entre la mi-mai et l'été".

S'il est encore tôt pour établir des prévisions sur l'ensemble de l'année, la diffusion du virus aux États-Unis et sur le continent africain pourrait entraîner des dégâts faramineux sur l'économie internationale. Dans son scénario central pour l'économie planétaire, l'économiste en chef de l'assureur crédit Coface Julien Marcilly anticipe "une récession au premier trimestre, un choc massif au second trimestre, un rebond au troisième trimestre en partant d'un niveau très bas. Le point d'incertitude sera sur la fin de l'année". La principale crainte chez les économistes est l'arrivée d'une nouvelle vague. Dans la cité-État de Singapour, montrée comme un exemple en matière de gestion de l'épidémie, les autorités ont dû adopter de nouvelles mesures contraignantes alors que le nombre d'infections est de nouveau en hausse.

CORONAVIRUS EN ALGÉRIE

1.572 cas confirmés et 205 morts enregistrés

L'augmentation des nombres de cas confirmés atteints du coronavirus en Algérie se poursuit avec l'enregistrement de 104 nouveaux cas hier mercredi, et la comptabilisation de 12 nouveaux décès. Avec le nouveau bilan, le nombre total des cas confirmés dans le pays atteint 1.572 personnes, et le nombre total des décès grimpe à 205 morts, a indiqué le porte-parole de la commission nationale chargée de suivis de l'évolution du virus covid-19 en Algérie Djamel Fourar, qui animé un point de presse.

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Tebboune nommé un directeur général adjoint

Le Président Abdelmadjid Tebboune a nommé le général Abdelghani Rachedi au poste de directeur général adjoint de la Direction générale de la sécurité intérieure (DGSI), avec de "larges prérogatives", annonce a annoncé hier la présidence de la République dans un communiqué. Le général Rachedi a été installé dans ses nouvelles fonctions hier par le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major par intérim de l'ANP, selon la même source.